Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 7 (1766)

Heft: 3

Artikel: Essai sur la population du canton de Berne : particuliérement du Païs de Vaud ou l'on traite des causes de sa dépopulation

Autor: de Loys de Cheseaux

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382646

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I

ESSAI

SUR LA

POPULATION

DU CANTON DE BERNE,

Particuliérement du Païs de VAUD;

Où l'on traite des causes de sa dépopulation.

Composé à l'occasion du prix proposé par la Société Oeconomique de Berne,

A celui qui donneroit l'état de la population du canton de Berne, ou d'un district particulier.

Par M. de LOYS de CHESEAUX,

Membre de plusieurs Académies étrangeres; de la Société Oeconomique de Berne, & de celle de Lausanne.

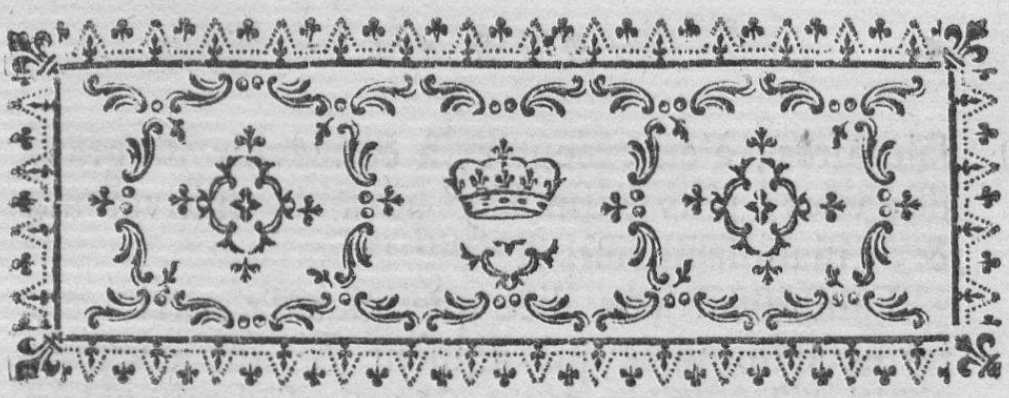

ESSAI

SUR LA

DE POPULATION DU CANTON.

Ses effets, ses causes & ses remedes.

QUI l'auroit cru qu'on dût prouver les avantages de la population, & faire sentir les maux du contraire. J'ai cependant vu des gens qui doutoient de l'un & de l'autre. Faut-il donc leur dire que plus la patrie renferme d'hommes dans son sein, plus elle a de bras pour défendre sa liberté, pour éloigner les fureurs de la guerre, pour conserver la paix, pour faire produire à la terre les choses nécessaires à la vie, pour préparer celles qui ont besoin de l'être; que sur un plus grand nombre d'hommes, il se trouvera plus de gens de génie capables d'inventer, de perfectionner les choses utiles, plus de gens à talens, à industrie, à découvertes, plus d'esprits propres aux sciences, qui influent sur le bonheur, propres au gouvernement de l'Etat, à former des projets

ſalutaires, à en exécuter, à concevoir de grandes vues, plus enfin il y aura de cultivateurs & de manufacturiers ?

Faudra-t-il leur dire que plus la patrie renferme d'hommes qui agiſſent & qui conſomment, plus l'abondance des choſes néceſſaires eſt grande & commune, plus la circulation des eſpeces générale eſt ſoutenue, moins il ſort d'argent, & plus il en entre; par conſéquent moins il y a à proportion de gens mal à leur aiſe, moins il y a de gens déſœuvrés, de fainéans, de malfaiteurs; que comme il n'y a point d'être plus malheureux que l'homme iſolé, ſon bonheur croît au contraire avec le nombre de ceux avec lequel il vit en ſociété, parce qu'il tire de chacun plus ou moins de ſecours, & qu'il en tire toujours ? Faudra-t-il leur dire enfin que la paix dont ils jouiſſent, leur bien-être, leur bonheur ont pour baſe le grand nombre de leurs ſemblables ?

Avantages de la population.

Mais entrons dans le détail. N'eſt-il pas évident d'abord par rapport à l'Etat qu'il ſera plus riche, lorſqu'il y aura un plus grand nombre de perſonnes qui feront le commerce & qui débiteront un plus grand nombre de marchandiſes, qui paieront des droits : lorſque les permutations ſeront plus fréquentes, que les ſujets plus à leur aiſe multiplieront le nombre des occaſions qui font entrer de l'argent dans les coffres du

ſouverain, lorſque dans une circonſtance urgente, il ſe trouvera plus de familles en état de fournir à une contribution, lorſque les publics des villes, des bourgs pourront ſupporter des charges, entreprendre des travaux utiles, il eſt en un mot auſſi évident que la richeſſe des ſujets fait celle de l'Etat, qu'il l'eſt que l'effet dépend de la cauſe; & il eſt évident que la richeſſe dépend ſur-tout de la population.

Un Etat mieux peuplé pourra fournir ſans autant d'inconvéniens quelques troupes à ſes voiſins, & s'en faire par-là des alliés. Ces troupes s'y formeront à la diſcipline & à l'art de la guerre, & reviendront au ſecours de leur patrie attaquée, avec plus d'avantage. Les officiers auront acquis par leur expérience un degré d'habileté qu'ils n'auront pas en reſtant chez eux. Tout ce grand avantage ne ſauroit avoir lieu dans un Etat mal peuplé, parce que le ſervice étranger produiroit alors plus de mal que de bien.

L'alliance d'un Etat peuplé ſera bien plus recherchée que celle d'un Etat riche. La Suiſſe en fait la preuve. Les alliés laiſſeront en paix par leur propre intérêt un Etat dont ils tirent tout ce qu'il y a de plus utile, des hommes & dont ils tireroient moins par la conquête qui en détruiroit une partie. Les alliés non ſeulement laiſſeront en paix cet Etat, mais ils l'aideront à ſe défendre en cas de guerre. La paix d'un Etat peuplé ſera donc plus ſolide & plus durable. Cette tranquillité attachera les habitans, ils ſeront plus

ardens à se défendre, c'est-à-dire, à défendre l'Etat: la paix sera donc encore assurée par le courage que donne l'amour de la patrie, & par la confiance que donne l'idée du grand nombre, *elle sera l'effet du grand nombre.*

Je ferai voir que les habitans d'un Etat sont heureux à proportion qu'ils sont en plus grand nombre; plus heureux dans son sein, ils auront plus d'intérêt à le défendre, & ils le défendront mieux: ils feront pour cela, s'il est nécessaire, le sacrifice de leur fortune, & même de leur vie.

Qu'un Etat d'une médiocre grandeur soit environné de plus grands ou de divers Etats plus petits en étendue, s'il est dépeuplé, il risque également de devenir la proye des petits réunis, comme du grand, tandis qu'au moins il n'aura rien à craindre des plus petits s'il est bien fourni de monde.

Considérons de même les effets de la population sur les individus, elle produira une source de biens.

Il y a plus de terres cultivées & elles sont mieux cultivées. Parce qu'il y a plus de bras pour cette culture, plus de consommateurs des productions, que le cultivateur les débite plus facilement, & avec plus d'avantage, ce qui l'encourage, l'engage à défricher, à ne rien laisser d'inculte & à faire produire à la terre tout ce qu'elle peut: ainsi les productions de prémiere nécessité sont plus abondantes, plus également répandues, moins de gens en manquent, moins de personnes souffrent pour en être privées. Si

le laboureur & le vigneron ont plus d'artiſtes, de fabricans pour conſommer leurs denrées, ceux-ci réciproquement, ont plus de cultivateurs à habiller, à fournir des matieres préparées; ainſi l'artiſan, le maître de métier a un plus grand débit de ſon ouvrage, ce qui le met plus à l'aiſe.

Les eſpeces circulent d'avantage, elles ſont plus communes, châcun en a une quantité plus conſidérable.

Le commerce eſt plus en vigueur, il y a plus de gens occupés, il y a moins d'oiſiveté, moins de crimes & de mauvaiſes actions. Je paſſe rapidement ſur tous ces avantages, parce que je dois m'étendre ſur les inconvéniens de la dépopulation pour un petit Etat, & montrer qu'un petit Etat eſt dans un beaucoup plus éminent danger de ſe dépeupler facilement & promptement qu'un grand, & que la dépopulation y a des ſuites plus funeſtes.

Un grand Etat a diverſes provinces, le climat, le caractere des habitans, le commerce, l'induſtrie, les métiers, les productions naturelles, ſont ou peuvent être différentes dans ces diverſes provinces, tel qui ne s'accommode point de l'air du nord, paſſe au midi, & ne ſort point de ſa patrie. Quelqu'un a-t-il du dégoût pour un genre de commerce que la poſition de ſa province ne comporte point, *pour un métier dont elle manque*; il paſſe dans celle où il s'exerce & n'eſt point perdu pour l'Etat. L'un qui entend l'œconomie des vignes, va chercher à s'exercer

dans une province qui n'en manque pas comme la ſienne, &c. &c. Enfin tous ceux que diverſes raiſons tirées du génie, du goût, des talens, de la ſanté, des forces &c. dans un petit Etat engagent à paſſer chez un voiſin, ne paſſent dans un grand que d'une province à l'autre.

Un Etat par-là même qu'il eſt grand a une langue différente de celle des autres, il n'y aura que les voiſins des frontieres qui l'entendront, pour tous les autres cette différence de langage eſt une difficulté pour ſortir, un motif pour reſter. Bien plus d'habitans à proportion parlent dans un petit Etat la langue des voiſins, parce que le centre même en eſt peu éloigné, cette difficulté eſt donc moindre, & la facilité de ſortir plus facile.

Dans un grand Etat, le plus petit nombre ſeulement des habitans des bords à dix ou quinze lieues des frontieres, connoiſſent aſſez la ſituation de leurs voiſins, pour la comparer à la leur & en ſentir les avantages. Mais qu'eſt-ce qu'une bande de cette largeur, en comparaiſon de tout le reſte, dans un Etat qui aura quatre-vingt à cent lieues de long, c'eſt la moindre partie, la majeure connoît mieux ſon bonheur, & ſent moins ſon malheur que rien ne rend plus ſenſible que la comparaiſon, qu'elle n'eſt pas à portée de faire; elle ne penſe donc pas à ſortir, à quitter le certain pour l'inconnu. Toutes les parties d'un petit Etat connoiſſent également la ſituation des voiſins, & cette connoiſſance qui ne dépeuple d'un grand que les frontieres, dépeuple ici juſqu'au centre.

Un grand Etat a de grandes villes, c'eſt-à-dire, de grandes reſſources, il fournit ainſi pour tout le monde, une grande variété d'occupations, châcun trouve à s'y placer, les vivres y abondent de tous côtés, ils y ſont à meilleur compte, le luxe y répand l'argent chez les gens du commun de mille manieres. Que de gens qui s'expatrieroient d'un petit Etat pour chercher du travail, des ſecours, qui dans un grand paſſent ſeulement de la province à la ville.

Dans un grand Etat, il faut de grands ouvrages publics, il en faut dans bien des provinces, dans bien des villes, on y travaille donc preſque continuellement, les ouvriers des travaux publics ſont mieux ſoudoyés.

Dans un grand Etat, le commerce s'y fait en grand, parce que tout y en eſt grand, il s'y fait inceſſamment & de toutes les façons, & par terre & par eau, les métiers, les manufactures ſont nombreuſes, elles doivent fournir prodigieuſement, les armées de troupes réglées ſont conſidérables: que de reſſources, que de places, que de moyens de s'occuper & de vivre pour tous les hommes. Dans un petit Etat, tout cela ſera en petit, & beaucoup plus petit à proportion du nombre d'hommes que de l'étendue, & l'on peut prévoir même, que l'Etat ſe dépeuplera, tandis qu'au contraire par les mêmes cauſes le grand ſe peuplera.

Après avoir examiné d'une maniere générale la population du côté de ſes avantages, rendons notre examen plus directement utile à notre

patrie, en appliquant nos réflexions à ſa poſition actuelle & en tirant les conſéquences qui réſultent néceſſairement de ſa population.

Poſition actuelle du canton.

Notre Etat fournit des troupes à de grands Etats dont il ſe fait par-là des alliés.

Il eſt environné de pluſieurs Etats plus petits avec leſquels il eſt uni par des motifs communs de défenſe contre des nations étrangeres. Le commerce y eſt très-languiſſant.

Il n'y a point ou très-peu de manufactures.

Les choſes néceſſaires à la vie y ſont plus cheres que dans les Etats qui l'entourent, elles y ſont en moindre quantité, la production en eſt plus caſuelle.

Il n'y a que peu de matiere propre au commerce.

La terre ne fournit aucune production particuliere, que l'on puiſſe changer avec avantage aux autres nations, à raiſon de ce qu'elles ne la trouveroient qu'ici & qu'elle nous ſeroit particuliere, aucune matiere commune n'y eſt mieux travaillée qu'ailleurs, ni de maniere à ſe faire préférablement rechercher, ni aucun art ni métier n'y eſt à un plus haut point de perfection que chez nos voiſins.

La terre y eſt en bien des endroits aſſez ſtérile & exige beaucoup de culture.

L'argent en ſort pour une infinité de choſes, quand ce ne ſeroit déja que pour celles de luxe,

& il ne rentre que par un ou deux moyens ſujets encore à manquer dans de certaines années, totalement.

Conſéquences de ces diverſes circonſtances rélativement à la dépopulation de notre pays.

La dépopulation rendra très-difficile & très-embarraſſante les recrues pour les ſervices étrangers, les hommes deviendront très-chers, les officiers verront ainſi leurs appointemens diminués, parce qu'il leur en coûtera de plus pour châque homme. Cette conſéquence de dépopulation ne ſe fera pas ſentir dans les commencemens parce qu'elle ſera peu conſidérable, & que le nombre des hommes eſt encore aſſez grand, mais dès que le mal ſera parvenu à un certain point, le prix des recrues pourroit devenir exceſſif, & monter à un point qu'on ne ſoupçonne pas; je ne croirois pas d'exagérer en aſſurant qu'il doublera & triplera. Qu'un Etat quelconque ait, par exemple, dans le moment un cinquieme de moins d'habitans qu'il n'en avoit il y a vingt ans, il eſt clair que s'il perd quatre hommes à préſent, c'eſt autant que s'il en eût perdu cinq alors. La perte de l'officier, en perdant un homme eſt auſſi proportionnée à leur prix, c'eſt-à-dire, beaucoup plus grande pour la finance, & pour l'homme même, l'Etat perdra plus à proportion auſſi, & les ſervices étrangers qui dans les prémiers tems où la patrie étoit peuplée avoient tant d'avantages,

deviendront dans le tems malheureux de la dépopulation préjudiciables & pernicieux pour l'Etat, onéreux pour le particulier, de lucratifs qu'ils devoient être, loin d'apporter chez lui de l'argent de la nation qu'il ſert, lui donnera plutôt du ſien, en le donnant aux recrues qu'il lui mene & qui l'y dépenſent.

Nous avons déja parlé du danger que couroit un Etat environné d'Etats plus petits, mais nombreux, s'il vient à ſe dépeupler.

Moins d'hommes, moins de commerce. Quelles ſont les villes de commerce? Les villes bien peuplées. Il faut des hommes pour faire venir les marchandiſes, des hommes pour les voiturer, des hommes pour les conſumer. Il faut que l'argent circule, & il circule mal dans un pays dépeuplé, le commerce y languit toujours d'avantage, & la ſuite de ce mal ſera une diminution de revenus pour l'Etat, une raiſon même pour s'expatrier, c'eſt-à-dire, une augmentation de mal, & enfin tous les maux communs réſultans du défaut de commerce.

Moins il y a de bras, plus la main d'œuvre eſt chere. Ce qui la renchérit encore, c'eſt lorſque les terres exigent beaucoup de travail par leur nature, ce qui eſt le cas des nôtres, encore par la nature des productions, telles que les vignes, comme nous en avons dans notre pays; or la cherté de la main d'œuvre eſt la ruine de tout établiſſement, de toute manufacture, de tout art, de tout métier, il eſt cependant peu de pays, où leur établiſſement fût

plus néceſſaire que dans le nôtre, ſa ſituation entre des montagnes rend l'importation des choſes manufacturées dans l'étranger difficile, il ne communique point par des bras de mer, ou par des rivieres navigables aux pays voiſins, dont il tire la plûpart de ſes marchandiſes, les voïes de tranſport ſont donc plus coûteuſes qu'en aucun autre, il ſort un argent prodigieux pour les choſes manufacturées, & nous n'avons pas beaucoup d'argent.

La dépopulation qui achevera de ruiner le commerce préviendra auſſi tout établiſſement utile, elle augmentera encore un autre mal particulier à notre païs, & qui contribue lui ſeul très-efficacement à produire les deux prémiers.

Ce mal eſt la cherté des choſes de prémiere néceſſité; un laboureur fera récolte de quatre à cinq fois plus de grains qu'il n'en conſumera; un vigneron de dix fois autant de vin qu'il n'en peut boire, ainſi du reſte; qu'on juge de la perte d'un ſeul cultivateur rélativement au produit des biens de la terre, l'effet prodigieux de la perte de pluſieurs pour la diminution de la quantité des denrées, & conſéquemment l'augmentation de leur prix.

Puiſque notre païs n'a qu'un petit nombre d'articles d'exportation, il faudroit au moins, qu'il fût compenſé par l'abondance de châcun, pour qu'il entrât la même quantité d'argent: ces matieres ou denrées d'exportation, ſont les vins, les toiles, les fromages, les chevaux,

les vaches; les deux prémiers articles demandent le plus de bras, & ſur-tout le prémier en demande beaucoup, ſi le nombre en diminue par la dépopulation, il en réſultera une diminution de quantité des vins & des toiles, une moindre qualité des prémiers, puiſque c'eſt plutôt par la culture que par les engrais que les vignes produiſent de bons vins.

Il en réſultera que les ouvriers ſeront plus chers, comme on l'éprouve ſenſiblement depuis deux ans, que leur prix a augmenté d'un tiers & preſque d'une moitié.

Les propriétaires des vignes, ne pouvant donner leurs vins au même prix ſans y perdre, forcés par cette cherté des cultivateurs que produit la rareté des hommes, d'augmenter le prix de leur vin, rebuteront l'acheteur étranger, & n'écouleront que plus rarement cette denrée, dans les années qu'elle aura manqué ailleurs & en plus petite quantité.

Les vignerons eux-mêmes ſeront rebutés par la cherté & le petit nombre d'ouvriers qu'ils trouveront, pluſieurs encore quitteront cette profeſſion.

La terre de notre païs eſt ingrate, ſtérile naturellement, & ce n'eſt qu'à force de culture, qu'on lui fait produire, elle exige donc un cultivateur aſſidu; dans un païs où la terre n'a beſoin que d'une ſeule façon, le laboureur donne la plus grande partie de ſon tems à d'autres occupations étrangeres, il travaille aux métiers & aux arts, il eſt cordonnier, horlo-

ger,

ger, tiſſerand, tanneur &c. Il ſupplée en grande partie aux hommes qui pourroient manquer pour les métiers. Dans le nôtre le laboureur ne peut être que laboureur, le vigneron ne peut être que vigneron ; il ne donne point de ſon travail & de ſon tems aux métiers & aux arts, pour leſquels il faut des hommes exprès, & qui tombent néceſſairement par la dépopulation. Il faut donc que le cultivateur paye chérement les choſes travaillées, parce que le nombre des artiſans étant très-petit, ils s'en prévalent, pour vendre leur travail à proportion, ou parce que les choſes viennent de dehors. Le laboureur doit donc néceſſairement vendre fort cher le fruit de ſon labeur ! l'un & l'autre augmentent ainſi la miſere & la dépopulation.

Les hommes même les plus néceſſaires, les magiſtrats, les miniſtres de la religion, viendront à manquer & manquent déja.

On ſentira alors combien les hommes ſont précieux, combien il eſt difficile de les multiplier. On peut à force d'engrais & par d'autres moyens, tirer des récoltes abondantes de la terre, opérer de grands travaux par des machines, inventer, conſtruire ces machines à force d'argent, faire quelque commerce, ces moyens phyſiques dépendent des hommes, & encore faut-il des hommes pour les mettre en action, mais la production des hommes même, qu'on me permette ce terme, ne dépend point immédiatement du pouvoir humain, même le plus puiſſant.

En général la dépopulation augmentera la misere, & la dépopulation découragera le cultivateur, le commerçant & l'artiste, elle ébranlera l'Etat par ses fondemens, en diminuant le nombre de ses défenseurs, en affoiblissant l'amour de la patrie dans le cœur de ceux qui y demeurent. Nous connoissons des païs très-peuplés, très-riches, très-heureux, sans agriculture ; nous en connoissons où la terre est d'une fécondité admirable, dont la situation est à souhait pour le commerce, dont le peuple est malheureux, & le souverain foible, par la seule raison qu'ils sont dépeuplés. Il y a toujours des ressources pour un Etat quelle que soit sa situation, si le nombre des habitans est grand. Il n'y en a point si une ou plusieurs causes concourent incessamment à le diminuer. C'est par les hommes, & pour les hommes que tout se fait sur la terre ; ils sont la fin & le moyen de tout, & tout est perdu s'ils manquent.

Causes de la dépopulation.

1°. L'expatriation des naturels du païs.

2°. Le défaut des mariages.

3°. Le petit nombre d'étrangers qui entrent dans notre patrie.

4°. La mortalité.

Toutes les autres causes auxquelles on attribue communément la dépopulation de notre païs, savoir, les services étrangers, la cherté des vivres, le luxe, les finances qu'on exige

de l'étranger &c. ſont les cauſes ſecondes de ces quatre cauſes immédiates, que je viens d'indiquer, un païs ne pouvant ſe dépeupler que parce qu'il meurt, ou qu'il ſort plus de monde qu'il n'en naît ou qu'il n'en entre.

Examinons maintenant les ſecondes cauſes de châcune de ces cauſes générales.

Cauſes de l'expatriation des nationaux & du petit nombre des mariages.

1°. La miſere. 2°. La cherté des vivres. 3°. Les ſervices étrangers. 4°. La cherté de la main d'œuvre. 5°. Le défaut des métiers & des manufactures. 6°. La petiteſſe du païs. 7°. La nature des païs qui l'environnent. 8°. Le luxe. 9°. L'éducation. 10°. Le nombre des domeſtiques. 11°. La ſortie de l'argent.

La miſere.

Les cauſes de la miſere ſont chez le cultivateur.

1°. La ſtérilité des terres.

2°. Les accidens qui emportent une partie des récoltes, beaucoup plus fréquens dans notre païs que dans aucun autre, depuis quelques années, ſur-tout.

3°. La cherté du bétail, ce qui rend très-conſidérable la perte d'une ſeule piéce. Combien de laboureurs dont toute la récolte eſt abſorbée par la mort d'un cheval.

4°. La cherté des ouvriers, qui ayant augmenté prodigieuſement depuis quelques années,

consume le produit le plus clair des terres.

5°. L'entrée des graines étrangeres. Cette cause est la plus fâcheuse. Il faut qu'un laboureur achete des chevaux, des harnois, une charruë, tous les instrumens d'agriculture, de fer & de bois, des chapeaux, des souliers, des bas, des habits, du sel, de la viande, quelquefois des remedes, des ustensiles, qu'il répare sa maison, qu'il paye des manœuvres, des artisans, des massons, le tuilier, le couvreur, le maréchal, quelquefois le maître d'école &c. & qui pis est des intérêts, tout enfin que le pain, le lait & le fromage, & tout cela avec le peu d'argent qu'il tire de son bled. Quand il est à bon marché par la suite d'une abondante récolte faite dans le païs, encore vit-il, parce que si on lui paye un tiers moins son bled, il en a un tiers de plus à vendre. Mais quand dans une année médiocre, & surtout dans une mauvaise année, la quantité de sa récolte a diminué d'un tiers & que l'entrée de l'étranger tient cette derniere à-peu-près au prix des années moyennes; le païsan n'a plus de quoi payer des fruits de son travail, les articles nécessaires, il accumule ses dettes, il se ruine & tombe dans le découragement.

6°. La cherté des choses travaillées qu'ils sont obligés d'acheter fort au-dessus de la proportion du prix des graines & des vins. On a vu dans l'article précédent, le nombre de ceux que le laboureur est obligé de payer comptant. Quand sa récolte sera bonne, il

pourra payer, quand elle ſera médiocre, il s'endettera. A la vérité ſi le prix de tous ces articles baiſſoit, lorſqu'il a moins de bled, le laboureur ſeroit toujours au niveau; mais le prix de ces choſes ne diminue point, & n'eſt point ſujet à diminuer, le laboureur eſt au contraire dans le cas de voir ſouvent diminuer ſa récolte & ſon argent, ce qui fait qu'en général dans un païs où les cultivateurs font le plus grand nombre, toutes les choſes manufacturées ou préparées & travaillées devroient y être à un beaucoup plus bas prix, que dans un païs d'induſtrie, de commerce, de manufactures.

7°. L'intérêt trop haut de leurs dettes rélativement au produit des fonds.

8°. L'yvrognerie.

9°. Le tems perdu pendant l'hyver pour les femmes, les filles, les enfans du laboureur, & pour le laboureur lui-même; tems qu'il pourroit employer à des ouvrages de mains, à filer de la laine pour leurs habits, à ſe faire des ſouliers, des ſabots, dont ils pourroient tirer de l'argent. Si quelques hommes vont au travail des vignes, pluſieurs reſtent chez eux tout l'hyver & le printemps; où quand ils ont battu quelques graines pour eux & pour leurs voiſins, toute leur occupation ſe réduit à faire du bois, des voitures ruineuſes, la débauche au cabaret. C'eſt ſur-tout pour les femmes, les filles & les enfans que le temps eſt perdu, ce ſont donc des bouches inutiles, qu'il faudroit chaſſer de leurs maiſons aſſiégées par la miſere, & obliger

d'aller dans des maisons de manufactures & de métiers, s'il y en avoit; & c'est une nouvelle source de misére que le défaut de pareilles maisons. Cet article de l'oisiveté durant l'hyver est sur-tout rélatif au païs de Vaud.

Causes de la misere chez les artisans.

La cherté des choses nécessaires à la vie.

La misére des cultivateurs qui payent mal, & font attendre leur argent.

La langueur du commerce qui fait que leur ouvrage n'a qu'un débit borné.

Cette cherté fait que le manœuvre, l'artisan, &c. ne peut rien mettre de côté, rien épargner, son travail est absorbé par l'entretien journalier, sur-tout s'il a famille; mais dans les grandes villes, les denrées y sont, il est vrai, plus chéres encore, & cependant elles sont bien peuplées, mais en échange dans les villes peuplées un artisan a un beaucoup plus grand débit, il peut tenir un plus grand nombre d'ouvriers, sur châcun desquels faisant un petit profit, ce profit devient considérable par le nombre. D'ailleurs dans les grandes villes le prix des journées, est au-dessous de ce qu'il est chez nous; c'est ce qu'il faut encore comprendre dans cet examen.

Les services étrangers.

Tous les motifs qui engagent le Suisse à sortir de chez lui, l'engagent aussi à entrer au service, & il n'y a point dans cette cause d'expatria-

tion les obſtacles qui ſe trouvent dans les autres païs ; je veux dire l'incertitude ſur le païs qui lui convient le mieux, ſur le ſort qu'il pourra s'y faire. Les enrôlemens ſe font à ſa porte, il ſait où il ira, il connoît ſa deſtination, la paye qu'il aura, on lui donne d'abord une ſomme en argent comptant qui le tente, il part avec des compatriotes, il eſt engagé dans un moment, où les vapeurs du vin lui font oublier ſa patrie, l'énivrent d'eſpérance, l'échauffent du déſir de courir le monde, & peut-être de ſe battre. Faut-il être ſurpris après cela de voir paſſer des recrues compoſées de tout ce que nous avons de jeunes gens vigoureux, dans l'âge le plus propre au travail, & à la population. Notre patrie qui par la longue paix dont elle jouit, ſeroit des plus peuplée ſans les ſervices étrangers, devra néceſſairement être un des païs le plus dépeuplé, à raiſon de ces mêmes ſervices. Car non-ſeulement, il ſe dépeuple comme les autres quand ils ſont en guerre, mais le ſervice produit néceſſairement ce mal particulier chez nous de dépeupler encore en temps de paix, ce qui n'a pas lieu dans les autres païs, parce que ſi on enrôle en France, en Angleterre pour recruter pendant la paix, les hommes enrôlés ne ſortent point de leur patrie. Ils paſſent bien d'une province à l'autre, mais ils habitent toujours leur patrie commune, ils conſomment toujours les denrées, ils font toujours partie des nationaux, & ils en augmentent le nombre, s'ils ſe marient ; tandis

que tous les enrôlemens qui se font dans notre patrie en temps de paix, en font sortir des hommes, des consommateurs, des peres, & tous les enfans qu'ils lui auroient donné. Notre païs est donc dans le cas singuliérement fâcheux d'être dépeuplé en tout temps, par le service militaire, & si l'amour de la patrie, jadis particulier aux Suisses, si nécessaire aujourd'hui, que cette patrie se dépeuple, l'a abandonné, ne doutons pas que le service étranger n'en soit en grande partie la cause.

Le défaut de manufactures & de métiers.

Combien de jeunes gens qui n'ont aucun goût pour l'agriculture, aucun fond pour le commerce, pas assez de santé pour le service, enfin à qui par d'autres raisons, aucun de ces genres de vie ne peut convenir, trouveroient dans les manufactures leur place, & une occupation convenable à leur situation, une maniere de gagner leur vie, assortie à leur goût & à leurs talens, qui dans cette espérance, vont la chercher dans l'étranger, parce qu'elle n'est point dans leur patrie.

Nombre de païsans qui ne se marient point, se marieroient, s'ils avoient pour leurs enfans la perspective d'un établissement dans les manufactures.

La petitesse de notre païs est une cinquieme cause très-efficace de sa dépopulation. Je ne répéterai pas pour ce cas particulier ce que j'ai déja dit en général.

Il peut y avoir tel Etat, qui quoique petit, avoiſineroit avec tel autre, dont les mœurs, le langage, le génie ne conviendroient pas à ſes mœurs, à ſon génie, à ſa langue; où les denrées ſeroient plus chéres, où il n'y auroit pas plus de reſſources; dans ce cas ce petit Etat ne ſe dépeupleroit pas à raiſon du voiſinage. Mais ſi un Etat touchoit comme le nôtre à des royaumes & à des païs où la langue étant la même, les mœurs & le génie des habitans aſſez ſemblables, où les denrées ſeroient outre cela à meilleur compte, les reſſources pour vivre infiniment plus variées, plus nombreuſes & plus faciles, le voiſinage de ces royaumes, de ces païs, ne ſeroit-il pas une cauſe très-naturelle & efficace, toujours permanente, continuelle & toujours bien forte, de dépopulation.

Le peu d'argent qui circule dans le païs.

Si notre païs eſt pauvre en argent, faut-il en être ſurpris, moins que de ce qu'il s'en trouve encore, quand on conſidere ce qu'il en ſort, pour les choſes néceſſaires & ſuperflues, bled, avoine, farine, cochons, ſel, bois, fruits, comme olives, châtaignes, figues, oranges, citrons, tabac, drogues, ſucre, caffé, coton, épiceries, ſoye, étoffes de toute eſpece, fines & groſſieres pour les riches & pour les pauvres, papiers, cartes, laine, poudre à poudrer, chandelles, bougies, miroirs, tapiſſeries, agrêmens de toute eſpece pour le luxe &c. La liſte ne finiroit pas, en un mot, pour toutes

les choſes travaillées, & pour une infinité dans leur état naturel.

Nous n'avons que deux ou trois articles d'exportation, dont l'un eſt encore ſujet à manquer.

Le luxe.

Etre vêtu de ſoye plutôt que de gros drap, pour un homme qui le peut, ſans qu'aucune de ſes autres dépenſes néceſſaires en ſoyent diminuées, dans un païs où les mûriers ſont une des principales productions, dans un tems où des manufactures pour la préparer, occupent vingt mille perſonnes, ce n'eſt point un luxe, à ma façon de penſer.

Bâtir en marbre dans un païs ſans carriere de marbre, dans un tems où les ouvriers qui le tirent ſeroient néceſſaires aux cultivateurs, c'eſt un luxe, quelque riche que ſoit cet homme, & s'il ne l'eſt pas, c'eſt le comble du luxe & du luxe le plus mauvais.

Ce n'eſt donc pas rélativement à la dépenſe ſeule qu'on doit dire telle choſe eſt, ou n'eſt pas luxe; mais à pluſieurs circonſtances dont ces deux cas montrent quelques-unes.

Il ſeroit facile de prouver que le luxe eſt un bien, que même il eſt néceſſaire, ou que c'eſt un mal, & même un des plus grands maux, ſuivant les tems, les états, les choſes, les perſonnes, & qu'il faut comparer tout cela, pour pouvoir juger de ſa qualité. Quand, par exemple, dans un païs, les riches ſont en grand nom-

bre & fort riches ; que ces richesses, fruit de leur travail, ne leur en ôtent pas le goût, que les matieres de dépense sont du crû, ou préparées par les manufactures du païs, la dépense qu'on y nomme le luxe dans ces cas, est un bien, une chose utile & nécessaire. Mais dans notre païs, le luxe fait tout le mal qu'il peut faire, sans y procurer de bien.

Le nombre des riches y est fort petit, ils n'augmentent point leurs richesses par le travail, le luxe ne peut donc qu'excéder leur revenu, parce que ce goût ne connoît point de bornes. Le luxe les mettra à l'étroit, comment pourroient-ils encore fournir au luxe d'une femme, avoir des domestiques de plus, à la dépense que demandent des enfans, nourrice, précepteur, habillement, éducation, car pour tout cela il faudroit se retrancher soi-même sur plusieurs objets chéris ; ils préféreront de vivre seuls avec faste, ils ne se marieront pas, ils ne peupleront pas.

L'argent des riches pour les objets du luxe sort du païs, parce que le païs n'en fournit point. Ils doivent donc mal payer les denrées de prémiere nécessité du crû de leur patrie, leur argent comptant étant passé dans l'étranger, leurs compatriotes souffriront du retard de ces païemens. Il faut du comptant à celui qui est dans le commerce, pour le faire fleurir, & il languit par le défaut de ces païemens, il en est de même des cultivateurs, artisans &c. Le luxe est donc une cause de la

dépopulation, parce qu'il l'eſt de la miſere. Mais le luxe que le riche occaſione par ſon exemple, eſt le plus grand mal, & déja il a gagné tous les ordres de notre patrie. Plus il deſcend, plus il eſt diſproportionné aux moyens. L'habillement, l'ameublement d'un homme vingt fois moins riche qu'un autre, ne coûtera pas vingt fois, peut-être pas dix fois moins, la raiſon s'en trouvera facilement. C'eſt donc dans ces ordres inférieurs que le luxe produit aſſez promptement la véritable miſere chez les uns, & chez les autres le deſſein de faire fortune pour le ſoutenir; & comme la patrie n'en fournit pas les moyens, ils en ſortent, & la plûpart n'y reviennent pas.

Le luxe dépeuple encore d'une autre façon. Le luxe favoriſe les aiſes; la moleſſe, qui fait haïr la peine, & fuir le travail, qui pourroit ſeul fournir au luxe, & réparer les maux de la miſere. On y ſera donc de plus en plus plongé par la combinaiſon de la dépenſe & de l'oiſiveté, produites toutes les deux par le luxe.

Le nombre des domeſtiques.

Mais c'eſt ſur-tout le luxe du nombreux domeſtique, dont la réforme me paroît aiſée & la plus néceſſaire; c'eſt un des plus fâcheux dans ſes effets. Tout homme qui auroit pris une femme pour avoir ſoin de lui, pour faire ſon ménage, n'en prend point, tant qu'il ſert, parce qu'il eſt nourri, blanchi, chauffé &

ſoigné en cas de maladie; tout homme qui ſert ne ſe marie point non plus, parce qu'il ne pourroit plus ſervir, dès ce moment. L'on ne ſe fait pas comme jadis un devoir & un plaiſir de conſerver dans ſa maiſon de bons & de fideles ſerviteurs, de voir naître & croître ſous ſes yeux leur petite famille, & de récompenſer ainſi l'affection des peres.

Le nombre des domeſtiques ayant prodigieuſement augmenté, le nombre de ces hommes à qui le mariage comme état n'eſt plus néceſſaire, a augmenté d'autant & d'autant plus, que les gages étant beaucoup plus forts qu'autrefois, les hommes & les femmes ſervent auſſi long-tems qu'ils peuvent, c'eſt-à-dire, tout le tems de l'âge le plus propre à la population. Le nombre des domeſtiques étend le luxe. Leurs yeux toujours frappés de meubles riches, de chambres brillantes, leur palais accoutumé à des mets plus délicats, ils ne peuvent plus porter d'habits ſimples & groſſiers, vivre de nourriture commune; ils donnent eux-mêmes dans le luxe, & ne trouvant pas de reſſource chez eux pour s'y livrer, ni leurs chaumieres aſſez belles pour les recevoir; ils mépriſent le foyer de leurs peres, le travail des terres, le gouvernement du bétail; ils changent continuellement de maîtres, & paſſent enfin chez l'étranger. Geneve, Londres, la Haye, ſont remplis de domeſtiques Suiſſes.

L'éducation.

Un grand nombre de jeunes gens qui ſeroient il y a cent ans, reſtés dans leur village à labourer le champ de leur pere, paſſent dans les villes, où ils ſe deſtinent au notariat, ſe font maître d'écriture, d'arithmétique, ou ils ſe vouent au miniſtere. Des talens & des génies, qui ne ſe ſeroient point développés aux cornes de la charrue, ſe développent peu-à-peu dans quelques-unes de ces profeſſions, & ne trouvant pas dans leur patrie des places proportionnées à leur ambition, paſſent dans quelque grande ville étrangere. Quand on enviſage d'un coup d'œil, & d'une vue collective & comparative, toutes les cauſes qui concourent à dépeupler notre païs, & à le dépeupler plus qu'un autre, toutes les cauſes qui lui ſont communes avec les autres, & toutes celles ſur-tout qui lui ſont particulieres, le peu d'eſpérance qu'il y a de le voir repeupler par l'étranger, la difficulté de le repeupler par les nationaux; on ne peut qu'être affligé du préſent, & effrayé de l'avenir. Avec quelle rapidité ce mal n'augmentera-t-il pas, parvenu au point où nous le voyons? puiſqu'il n'eſt peut-être point de cauſe plus efficace de dépopulation, que la dépopulation elle-même.

C'eſt une progreſſion décroiſſante dans une proportion très-prompte, dès qu'elle a une fois commencé, parce que non-ſeulement elle

diminue les êtres actuellement exiſtans, mais tous ceux auxquels ils auroient donné l'exiſtence, & que cette dépopulation augmente infiniment une des principales cauſes qui la produit elle-même, la miſere.

N'a-t-on pas vu les plus beaux païs du monde devenir preſque déſerts, des villes perdre leurs habitans? Peut-être leur dépeuplement ne fut-il l'effet que de quelques-unes de cette multitude de cauſes qui concourent à dépeupler le nôtre; mais ſans doute auſſi qu'on n'y apporta aucun remede & qu'elles eurent le tems d'agir. On ſait qu'une cauſe quelque foible qu'elle ſoit, ſi elle agit ſans ceſſe, produit avec le tems les effets dont la plus grande cauſe peut être capable. Que dirons-nous donc & que penſerons-nous d'un concours de cauſes les plus efficaces, de cauſes qui agiſſent continuellement, dont les effets vont en croiſſant? Nous dirons que ces effets ne tarderont pas à être à leur plus haut période, ſi les remedes les plus efficaces ne ſont pas employés le plutôt poſſible.

Troiſieme cauſe de dépopulation, les obſtacles qui empêchent les étrangers de venir chez nous.

Quels étrangers viendroient dans notre païs? Il ne fourniroit au commerçant, ni les avantages ineſtimables des eaux pour le tranſport des marchandiſes, ni les matieres de commerce, ni un débit conſidérable. Les voitures ſont coû-

teuſes par la nature du terrein, & par le défaut de grandes routes.

Le cultivateur François, Anglois, Allemand, quitteroit-il une terre natale très-fertile pour la nôtre, qui l'eſt incomparablement moins? Le maître de métier, le manufacturier viendra-t-il dans un païs où il ne trouvera ni les matieres à travailler, ni les facilités néceſſaires; mais une main d'œuvre très-chere, & peu d'eſpérance de débit?

N'avons-nous donc point d'eſpoir de voir repeupler notre païs par l'étranger. Pardonnez-moi, nous avons des avantages qui balancent preſque tous ces inconvéniens. Un gouvernement des plus doux, une entiere liberté, aucun impôt, un air ſain, une paix profonde, on y parle deux langues dans deux différentes parties du païs, l'étranger peut choiſir, on y a toutes les choſes de prémiere & abſoluë néceſſité, la ſituation en eſt favorable au commerce, joignant la France, Geneve, l'Italie; on y a des eaux convenables à pluſieurs eſpeces de manufactures. D'ailleurs les inclinations ſont ſi diverſes, les circonſtances ſi différentes, malgré notre dépopulation, le nombre des hommes eſt encore grand, enſorte qu'avec ces précieux avantages, nous verrions arriver fréquemment des étrangers, ſi un obſtacle politique plus conſidérable ne les repouſſoit.

Un étranger arrive, il a travaillé bien des années dans les manufactures, ou il s'eſt rendu habile dans quelque métier, il vient

vient pour s'établir chez nous; il y consumera nos denrées, il fournira de l'occupation à nos compatriotes, une matiere à nos commerçans, une occasion de plus à la circulation des especes, en un mot il viendra nous faire du bien. Mais il faut qu'il ait un petit capital : il l'apporte encore avec lui; il arrive donc plein d'espérances, parce qu'il a tout le nécessaire pour ses desseins. On lui dit qu'il ne peut s'établir sans s'être fait naturaliser, incorporer dans la nation; il y consent avec joye, mais on lui demande une finance qui le prive déja d'une partie de ce qui lui seroit nécessaire pour commencer son entreprise & pour s'établir. Ce prémier obstacle sera bientôt suivi d'un plus considérable, une seconde finance qu'on vient lui demander, en l'obligeant de se faire recevoir bourgeois, pour avoir un domicile quelque part. Ainsi avant qu'il sache où prendre pied pour trouver un endroit à reposer sa tête, & pour avoir seulement une demeure & un chez soi, qu'il vient de quitter dans son païs natal, il faut qu'il l'achete à prix d'argent dans le nôtre, qu'il donne peut-être tout ce qu'il a apporté avec lui, le fruit de plusieurs années de travail, la base de son travail à venir, de ses entreprises, le fondement de ses espérances, qui l'ont fait passer chez nous; il faut qu'il donne au moment même qu'il y arrive le comptant qu'il tient, tout ce qu'il a pour vivre, ce bien réel contre un autre dont il n'apperçoit ni

ne ſent point la réalité, & qui eſt de nulle valeur pour lui dans ce moment là ; ainſi quand l'état phyſique de notre païs n'oppoſeroit aucun obſtacle à l'entrée des étrangers, le ſeul inconvénient que je viens d'expoſer, ſeroit une barriere inſurmontable pour eux. Elle ſe préſente au prémier abord, elle eſt pour ainſi dire ſur la frontiere, & il la retrouve par-tout.

Faudra-t-il donc être ſurpris s'il retourne bien vîte chez lui, ou s'il paſſe dans quelque autre Etat, où il n'achetera point la liberté d'y demeurer, d'y conſommer les productions, d'y faire valoir ſes talens, ſes bras, ſes finances, d'y donner un citoyen de plus, d'y devenir utile à la ſociété.

Remedes à la dépopulation.

Il y a deux manieres d'enviſager la répopulation du côté des moyens; ſavoir.

Moyens de prévenir la dépopulation.

Moyens de procurer la répopulation.

Je commence par un des derniers, dont l'idée, je l'avoue, me plait d'avantage qu'aucun autre. On jugera ſi je me flatte trop, en le regardant comme le plus ſûr, le plus efficace & le plus prompt, à remettre notre patrie dans un état ſatisfaiſant du côté du nombre des hommes.

Je propoſe, *que tout étranger puiſſe s'établir dans notre patrie habitant perpétuel, ſans être naturaliſé, ni paſſé bourgeois d'aucun lieu*, ſous les conditions ſuivantes.

1°. Il donnera acte valable de ses bonnes mœurs, moyennant quoi, il pourra s'établir où il lui conviendra le mieux.

2°. Une fois reçu habitant, il ne seroit plus permis à la ville ou à la communauté de le congédier dans aucun tems, ni lui ni ses enfans, sous aucune raison que ce puisse être.

3°. Il seroit en tout soumis aux mêmes loix que les naturels du pays.

4°. Aucun étranger ainsi reçu ne pourroit demander l'aumône, afin de prévenir que sous ce prétexte, il n'y en eût de fainéans, & à charge aux bourgeois, ou aux habitans laborieux.

5°. Mais il devroit y avoir dans châque lieu une compagnie de préposés pour recueillir des aumônes, & les distribuer à ceux des habitans, que des maladies, des accidens auroient mis dans une nécessité, qui ne viendroit point de leur faute.

6°. Les enfans de ces étrangers au païs, jouiroient de toutes les prérogatives attachées aux naturels.

Il n'est pas douteux, que si le souverain accordoit cette liberté aux étrangers, les prémiers venus n'eussent des désagrémens à essuyer de la part de quelques communes, & de quelques particuliers, ce qui seul suffiroit pour détruire le bon effet que le gouvernement a droit d'attendre de ce moïen, de repeupler le païs. Il seroit donc absolument nécessaire de parer à cet inconvénient par toutes les précautions pos-

ſibles. Des marques ſenſibles de protection de la part du ſouverain envers les nouveaux venus, me paroiſſent le plus ſûr pour les mettre à couvert des inquiétudes, des traverſes, des chagrins de la part des ſujets.

Avantages de cette maniere de repeupler le païs.

Cette maniere de repeupler le païs eſt ſûre & immanquable. En n'exigeant plus de finance pour la naturaliſation & la bourgeoiſie, on enlevera le ſeul obſtacle qui repouſſe les étrangers, & tous les motifs qui peuvent les engager à paſſer chez nous, ſeront alors dans toute leur force. Si la liberté que tout étranger a de pouvoir s'établir en Hollande ſans payer de finance pour y être reçu, y en attire un ſi grand nombre, & fait de ce païs un des plus peuplés, malgré l'inſalubrité de l'air, les impôts exceſſifs, même ſur toutes les choſes néceſſaires à la vie, le manque d'occupation dans l'agriculture; combien plus ne devons-nous pas eſpérer de voir notre patrie promptement & abondamment repeuplée, dès que l'obſtacle rebutant & preſque unique à l'entrée des étrangers ſera enlevé, & qu'ils auront une entiere liberté de s'établir chez nous: ils n'y payeront aucun impôt, ils jouiront d'un air ſain, la terre fournira aux agriculteurs une occupation de leur goût. Ne nous donneroient-ils donc pas la préférence?

Les privileges des bourgeois dont ils ſont ſi jaloux, ne ſeroient plus la part des étrangers, ils en jouiroient ſeuls dans toute leur étendue, leur valeur ne ſeroit plus diminuée, ni leur produit affoibli, par la communication à un plus grand nombre.

Le bourgeois n'ayant point à craindre de voir dans aucun tems l'habitant participer à ſes privileges, *ne le regarderoit plus d'un œil d'envie*, il le ſouffriroit ſans peine, il le verroit même arriver avec plaiſir, parce qu'il ſaît que loin d'être à ſa charge, *il feroit valoir ſes privileges* en augmentant le débit de ſes denrées, &c. *il augmenteroit le fond du public* par les acquiſitions que l'aſſurance de n'être jamais expulſé lui permettra de faire.

Les villes & les villages auroient moins de pauvres à leur charge, avec un très-grand nombre d'habitans ſans bourgeoiſie, qu'avec un petit nombre de bourgeois. Pluſieurs de ceux-ci ſe prévalent du droit qu'ils ont d'être aſſiſtés par leur commune, pour reſter dans la fainéantiſe, ou pour ne gagner que de quoi vivre d'un jour à l'autre, pour ne rien épargner en cas de maladie, & de vieilleſſe; les autres certains au contraire de ne recevoir aucune aſſiſtance, que dans les cas de malheurs, travailleroient en conſéquence, comme ne s'attendant qu'à eux ſeuls, feroient leurs efforts pour ſe procurer un petit fond, par une occupation ſoutenue, & une grande œconomie.

Le nombre des bourgeois étant fixé, s'il ve-

noit à diminuer, *on pourroit remplacer les pertes par le moïen des habitans perpétuels*, ſur leſquels il y auroit à choiſir.

On auroit égard dans le choix, à ceux qui ſe ſeroient rendus les plus utiles par quelques inventions, par l'établiſſement de quelque métier qui occuperoit les nationaux, à ceux qui feroient fleurir le commerce, ou qui ſur-tout ſeroient capables de donner de bons conſeils & de nouvelles vuës.

Les villes & les villages pourroient mettre leur bourgeoiſie à un ſi haut prix qu'elles voudroient; mais lorſque quelque habitant auroit rendu un ſervice important dans le lieu, ſoit par un établiſſement ou un métier utile, une découverte avantageuſe dans l'agriculture, &c. on lui donneroit la bourgeoiſie, avec une gratification proportionnée à l'utilité de ſon métier, de ſa découverte; on recevroit un médecin, une ſage-femme, en général tous les habitans utiles à la patrie, en leur accordant une diminution de finance. *Ce ſeroit un encouragement à rendre ſervice à la patrie.*

La répopulation par l'introduction des étrangers, *eſt ſupérieure à celle par le mariage*, en ce que ce ſont des hommes faits qui deviennent nos compatriotes, parmi leſquels il pourra ſe trouver & ſe trouvera ſûrement des gens de génie & à talens, des hommes de conſeil & de projets, quelques-uns apporteront de nouveaux inſtrumens d'agriculture, ou de nouvelles pratiques, d'autres des métiers & des arts, les uns

feront fleurir quelque branche languiſſante de commerce, ou en feront naître de nouvelles, d'autres pourront ouvrir des débouchés à nos productions, peut-être quelqu'un propoſer des changemens en grand & utiles; tous auront en arrivant cet avantage que la plûpart des hommes nés dans la patrie n'auront jamais, & que les autres n'acquerront que tard, & à grands frais, d'avoir vu des contrées étrangeres, où l'agriculture, les métiers, le commerce ſont différens, d'y avoir pris des idées, des connoiſſances, une pratique dont ils procureroient à notre Etat tous les avantages qu'un Etat peut attendre. *Tout cela s'opéreroit enſemble dans peu d'années, nous le verrions de nos yeux*, & ne ſeroit point réſervé ſeulement à nos ſucceſſeurs. Qui ſait juſques à quel point l'entrée des étrangers & leur admiſſion à l'état d'habitant perpétuel ſera utile à notre chére patrie? Sans les François réfugiés que ſeroit la Pruſſe? A qui l'Angleterre doit-elle ſes belles manufactures de laine? A des Valons qui s'y réfugierent ſous Elizabeth. A qui l'Irlande doit-elle ſes manufactures de toiles? A des François que la perſécution y amena. Je ne finirois point, ſi je voulois détailler tous les avantages que les étrangers ont procuré à tous les païs qui les ont reçus. Qu'eſt-ce donc qu'il y auroit à leur reprocher, leur fortune, leurs richeſſes? Mais elles ſont celles de l'Etat.

La répopulation, par cette liberté qu'auroit l'étranger de s'établir chez nous pour toujours,

& ſans frais, *ſera d'autant plus prompte, qu'ils s'attireront puiſſamment les uns les autres*, dès qu'ils auront goûté nos avantages civils & naturels, qui ne ſe trouvent que dans peu d'autres païs, & qu'ils ſentiroient d'autant mieux, qu'ils ſortiroient de païs où ils auroient éprouvé des déſagrémens oppoſés.

En un mot, il me paroît que cette maniere de repeupler notre païs aura tous les avantages que procure la population, & n'en aura point les inconvéniens. Favorable aux étrangers & aux nationaux, nous en verrons promptement le ſuccès, & je compte pour beaucoup *cette célérité* avec laquelle nos maux ſeront réparés.

Quelque utile que ſoyent les autres moyens que j'indiquerai, ils ont tous, il faut l'avouer, le défaut de la lenteur, il faudra près d'un demi ſiécle, avant que leurs effets ſoyent bien ſenſibles. *Il ne faudra pas dix ans*, par le moyen en queſtion, pour s'appercevoir d'un changement conſidérable dans notre patrie à tous égards; ſur-tout ſi le ſouverain favoriſe les étrangers, qui apporteront des arts & des métiers, ou les connoiſſances qu'ils demandent.

Deuxieme remede: ſoulagement de la miſere.

La nature des remedes propres à la dépopulation, eſt d'être doux & calmans, de contribuer au bonheur des hommes. Ils doivent ſe tirer des principes qui fondent ce bonheur, c'eſt en

diminuant la misere, la cherté des choses nécessaires à la vie, qu'on retiendra les nationaux, c'est en leur fournissant de l'occupation, un travail lucratif, en les rendant heureux, qu'on les engagera à rester, & qu'on attirera les étrangers.

La misere des laboureurs s'adoucira par l'agriculture perfectionnée, favorisée, enseignée, en changeant l'espece de culture en certain tems & en certains lieux, par des réglemens & des établissemens qui rendent le prix des productions de la terre plus uniforme, & qui le tiennent proportionné aux récoltes. Cette misere sera moins considérable, si le laboureur peut nourrir plus de bestiaux, si les choses qu'il achete sont à un plus bas prix, comme les étoffes qui l'habillent, les outils & les instrumens; si l'intérêt de ce qu'il doit est réduit, s'il peut placer ses enfans dans quelque manufacture; si ceux qu'il garde, sa femme & lui, employent le tems de l'hyver à quelque travail, s'occupent à quelque métier.

I.

Et d'abord indiquons les divers moïens de favoriser l'agriculture. Ils le seront tous dans un mot. Ce que la société œconomique fait depuis son établissement: proposer des prix, fournir des graines nouvelles, répandre des mémoires.

Lorsque des vuës aussi utiles, seront secon-

dées par le concours du gouvernement, c'eſt alors que les heureux fruits de ſon travail deviendront ſenſibles. Il eſt des dépenſes ſeules poſſibles au ſouverain & dignes de lui ; faire venir des animaux de ſervice ou d'uſage, des chevaux, des moutons, des vaches d'une race différente, étrangere & meilleure, des plantes des contrées éloignées, des milliers d'arbres d'eſpeces nouvelles. Il eſt des changemens très-avantageux qui ne s'operent que très-lentement, ſans le ſecours des arrêts du gouvernement, défrichemens, extirpations, ou plantations de forêts, marais deſſéchés, mauvaiſes vignes changées en bons prés, cours des ruiſſeaux détournés en faveur de l'arroſement, magaſins de graines de toute eſpece, où les acheteurs en tems de diſette les trouvent à un prix raiſonnable, où les laboureurs dans les abondances puiſſent porter leur ſuperflu, & en recevoir auſſi le prix à la valeur des années moïennes, ils ne ſeroient jamais en ſouffrance. L'abondance ne pourroit plus être un mal réel pour le cultivateur, & il ſeroit encouragé dans ſon travail. *

Les défenſes de l'entrée des graines, ſont encore de la plus grande importance, pour pré-

* Il faudroit avoir toujours dans les greniers publics une grande proviſion de l'eſpece d'orge qui ſe ſeme au printems, en cas de la perte des bleds par l'hiver. En 1709. ces orges furent du plus grand ſecours en France.

venir la misere des cultivateurs ; l'abondance & le bas prix qui résulte de cette entrée, ne peuvent qu'être fâcheuses dans un païs de cultivateurs. Il seroit donc fort à souhaiter que ces défenses fussent plus efficaces.

I I.

La misere du cultivateur sera moindre s'il met en pâturage & en prés, une partie de ses champs. Par-là, il diminuera son travail ; ses bêtes seront moins fatiguées, en meilleur état, d'un plus haut prix ; avec plus de foin & moins de champs à cultiver, il risque moins de pertes, parce que les prés ne sont pas exposés à autant d'accidens que les bleds. Si ce changement étoit général, le cultivateur fumeroit d'avantage ses terres, parce qu'il en auroit moins à fumer & qu'il auroit plus de fumier, elles lui rendroient d'avantage.

I I I.

Si les paquiers communs deviennent particuliers, ils seront égayés, cultivés & d'un plus grand produit, ce changement opérera tous les biens qu'on a détaillés, qui reviennent tous à diminuer la misere, * sur-tout si ces fonds

* On a omis je crois un grand mal du parcours. Celui que la garde du bétail cause aux enfans qui en sont chargés, en les accoutumant à ne rien faire, ou plutôt à faire du mal.

ſont inaliénables. Par le concours de tous ces arrangemens, le cultivateur aura à-peu-près la même quantité de graines, moins de riſques & de pertes, plus d'argent réel, moins de travail, ſon bien être ſera donc augmenté à pluſieurs égards par ces arrangemens de la ſeule agriculture. Ainſi nous avons levés les cauſes de la miſere, tirées de la *ſtérilité de la terre*, qu'il fumera mieux ayant moins de champs & de mauvaiſes vignes, *la cherté du bétail* qu'il élevera au lieu de l'acheter. Les *fréquens accidens des bleds* dont il rendra les effets moins fâcheux, en diminuant la quantité de ce qu'il en ſeme. La *cherté des ouvriers*, parce qu'il en faut moins pour la récolte des foins que pour celle des grains.

La miſere du cultivateur diminuera, s'il a moins de bouches inutiles à nourrir, d'enfans à habiller. Pour cet effet, il devroit y avoir dans châque ville, un établiſſement de métier à la portée des enfans, pour tous ceux des villages à deux lieues à la ronde, & de même dans quelques villages, qui ſeroient pour les villages éloignés de plus de deux lieues des villes; on feroit travailler ces enfans pour leur entretien ſeulement, à moins qu'on ne voulût leur donner de tems en tems quelques prix pour les encourager; on y mettroit de même tous les enfans illégitimes, dont les communes ſont chargées.

I V.

La misere du laboureur diminueroit, si sa femme, ses filles, & lui-même avoient un travail pendant l'hiver.

V.

L'établissement dont j'ai parlé pour les enfans, seroit déja un acheminement au travail d'hiver. Les enfans s'accoutumeroient au travail, & ce goût leur en feroit chercher pour le tems de cette rigoureuse saison.

V I.

Il faudroit encore dans les villes, de seconds établissemens, où les filles, femmes & hommes, fussent reçu à travailler pendant la saison, où la campagne ne souffre point de culture. Ils seroient nourris & pourroient avoir un sol par jour, cela vaudroit mieux que d'être chez eux à ne rien faire, pendant les longues soirées d'hiver. A ce prix là, je crois qu'il n'y a point d'établissemens, qui ne pût subsister avantageusement. On ne pourroit pas alléguer la cherté de la main d'œuvre. Ceux qui ne se contenteroient pas de ces petits bénéfices seroient donc à leur aise chez eux, sinon ils ne devroient recevoir des communes, ni de la bourse des pauvres aucune assistance.

VII.

Il faudroit ſur-tout que ces métiers fuſſent de telle nature qu'ils puſſent y travailler ſeuls chez eux, après qu'ils auroient été en apprentiſſage. On réſerveroit alors qu'ils ſe fourniſſent des matieres prémieres au magaſin de l'établiſſement où l'on s'engageroit réciproquement à prendre l'ouvrage fait. On auroit encore attention dans le choix de ces établiſſemens, arts ou métiers, de préférer ceux qui donnent l'apprêt & la forme aux choſes dont le cultivateur a le plus grand beſoin, en même tems qu'à ceux qui ne demandent pas un long apprentiſſage, ceux enfin dont les matieres avant que d'être dans leur dernier degré de perfection, demandent des préparations faciles.

VIII.

Il faudroit que les choſes dont le laboureur ne peut ſe paſſer, fuſſent à plus bas prix, les chapeaux groſſiers, les habits, les ſouliers, les bas, les inſtrumens de char, charrue, ferrage & autres outils, &c. comme ils le ſeroient certainement ſi les établiſſemens dont je parle avoient lieu.

Le cultivateur devroit avoir de bonnes eſpeces de brebis, dont ſa femme, ſa fille ſçauroient carder & filer la laine, elles l'envoyeroient dans l'établiſſement. Il faudroit encore qu'il y eût dans chaque village un ou deux

cordonniers, un charron, un maréchal, &c. où les bourgeois pourroient mettre leurs enfans en apprentiſſage. Pour tous ces articles, les communes payeroient pour ceux qui ſeroient pauvres; une fois cela fait, & ayant de bons maîtres dans le lieu, ils travailleroient à beaucoup meilleur marché, ils auroient également leurs terres, les païſans les cultiveroient, battroient leurs graines, &c. en payement; cela ſeroit pris ſur le tems & non ſur la bourſe du cultivateur, ils devroient outre leur travail enſeigner châcun ſon métier à d'autres jeunes gens qui leur ſuccéderoient.

I X.

L'intérêt des dettes des païſans, eſt une cauſe de miſere très-forte, les terres n'apportant que le trois & demi pour cent: comment ne ſe ruineroient-ils pas en païant le vingtieme denier. Mais quel remede apporter à un ſi grand mal? Je n'en imagine d'autre que celui d'un fond conſidérable, que l'on pourroit ſe procurer par voïe de loterie annuelle pour prêter au deux pour cent, ſoit au cinquantieme denier par année à un certain nombre de cultivateurs, que des pertes de cette année-là auroient mis dans la néceſſité bien réelle d'un emprunt. De leur prêter, dis-je, à un bas intérêt, au moyen d'une loterie, dont le fond ſeroit de cinq cent mille francs, qui donneroit par le dix pour cent, qu'on préleveroit

à l'ordinaire, cinquante mille francs. Il y auroit de quoi prêter annuellement deux cens francs, à deux cens cinquante cultivateurs. Ce qui suffiroit sans doute. Je suppose qu'il y en ait dix mille en tout, supposition qui me paroît assés approcher de la réalité, en comptant sur quarante-deux à quarante-cinq mille hommes portant armes dans le païs, parce qu'il en faut d'abord ôter un quart qui n'est pas cultivateur, reste trente-trois mille dont les deux tiers sont fils des cultivateurs, car on ne prêteroit qu'aux chefs de famille. Quand je réduis à dix mille le nombre de ceux qui seront dans le besoin d'emprunter, ma supposition est encore assés honnête, au bout de quarante ans ils auroient eu tous le même avantage; ensorte qu'alors les sommes prêtées rentrant, on pourroit continuer ce prêt, sans qu'il fût nécessaire de continuer la loterie, & même on pourroit la discontinuer beaucoup plutôt, comme au bout de trente ans, parce que les intérêts feroient dans quelques années une somme considérable. De plus le païsan ne païant ainsi qu'un petit intérêt seroit plutôt remis & plutôt en état de rembourser, ce qu'on auroit soin de l'obliger de faire dès qu'il le pourroit en tout ou en partie, pour le placer chez un autre, qui se trouveroit dans le besoin. D'ailleurs sur le nombre de 10,000 au moins la moitié ne seroit pas dans le cas d'emprunter, cette seule raison dispenseroit de continuer la loterie plus d'une dixaine d'années,

elle

elle se rempliroit d'autant plutôt qu'un nombre infini de païsans y mettroient. Il est peu de païs où l'on ne fasse des loteries pour des établissemens, des constructions d'édifices, &c. Il me paroît que le but de celle que je propose est aussi important pour le moins, elle produira un bien plus général, dont tout le païs se ressentiroit à la longue. Car quelle fâcheuse conséquence ne résulte-t-il pas de ce haut intérêt pour le cultivateur. S'il a deux ou trois mauvaises années de suite, il ne païe pas ses intérêts, cela est indubitable, ces intérêts s'accumulent. Cette somme considérable, il ne peut la païer en tout la prémiere année quelque bonne qu'elle soit; le créancier alors subaste ses piéces, ôte au cultivateur le moïen de se remettre, le moïen de vivre, laisse lui-même en friche les terres dont il s'est saisi. Si le créancier ne s'inquiétant pas encore, permet à son débiteur d'être tranquille, celui-ci découragé, alarmé de l'accroissement de sa dette, préfére quelquefois de tout abandonner. Que ni l'un ni l'autre de ces cas fâcheux n'arrivent, le cultivateur n'a pas la consolation de pouvoir rembourser de bien des années, il meurt quelquefois avec sa dette, & laisse ainsi dans la misere ses enfans. Si la récolte n'a pas absolument manqué, le créancier presse le cultivateur pour ses intérêts, il est donc obligé de vendre à quelque prix que ce soit la denrée, quand même il seroit sûr que trois mois plus tard il la vendroit un quart de plus, il perd

donc une partie du fruit de ſon travail, & même ſon revenu le plus clair.

X.

On juge bien que ſi j'ai déterminé une ſomme de deux cens livres, à châque païſan à un nombre de deux cens cinquante païſans, ç'a été uniquement pour pouvoir faire quadrer mon calcul. Il eſt bien évident qu'il n'y auroit rien dans le fait de moins fixe que l'un & l'autre. Tel païſan auroit beſoin de cinquante livres & tel autre de quatre cens. Je ne parle pas des meſures à prendre pour s'aſſurer de la réalité & de la grandeur du beſoin, la ſageſſe du ſouverain ſçaura bien prévenir les influences de l'amitié ou de la haine, dans les rélations qu'il ſe fera donner.

X I.

Je voudrois encore que les communes qui ont des revenus beaucoup au-delà de leur charge, fuſſent obligées de prêter ce ſurplus de revenus aux particuliers du lieu dans le cas d'un vrai beſoin, à un bas intérêt de deux & demi, cela ſeroit plus avantageux, que l'augmentation du capital par l'intérêt double. Par ce que pluſieurs païſans qui avec le ſecours de ce prêt ſe ſeroient ſoutenus, tomberont ſans lui à la charge de la commune, & que cette charge diminuera plus le bien de la commune

que de la différence du deux & demi au cinq en intérêt, ne l'augmentera.

XII.

Il y aura beaucoup d'années où le nombre des cultivateurs, dans le besoin d'un emprunt ne sera pas de deux cens cinquante, peut-être, pas de cent. Parce qu'il y a en général, moins de mauvaises années que de moïennes, & que l'agriculture se perfectionne. Si les communes riches sont obligées de prêter elles-mêmes l'excédent de leur revenu à bas intérêt; voilà encore un nombre de païsans à déduire de ceux qui devroient être secourus par le moïen de la loterie. Quelques-uns rembourseront. Enfin l'intérêt des sommes prêtées en fera lui-même une assés considérable. Rectifiant à présent mon prémier calcul d'après ces considérations. Je crois qu'on peut réduire à cent vingt-cinq le nombre des païsans dans le cas d'un emprunt de deux cens livres châcun. Car deux cent livres sont une somme pour un païsan dans le besoin. Ce seroit donc vingt-cinq mille livres de reste, qui seront très-utilement employées à doter cent filles, à deux cens cinquante livres châcune, ce seroit toujours cent mariages de plus dans l'année.

XIV.

Voilà donc un moyen très-simple pour augmenter la population en diminuant la misere,

en favorisant les mariages. Moyen employé par tant de souverains dans des vues moins utiles à l'Etat, j'ose le dire, parce que je ne connois rien de plus utile que de faire naître des hommes, & d'adoucir le sort de ceux qui sont nés.

X V.

Je communiquai le printems passé à un ministre cette idée de loterie pour doter des filles, comme un moïen qui ne coûteroit rien à l'Etat. Il la goûta, & comme on m'a dit depuis peu qu'il en a fait la base d'un mémoire, qu'il doit avoir envoyé à LL. EE. avec ses tables de population, où il aura sans doute mis dans son jour l'avantage de cet expédient, je ne m'y arrêterai pas.

Qu'il me soit permis en finissant cet article d'indiquer quelques sujets pour lesquels il me paroît que la promesse d'un prix annuel seroit le moïen d'avancer l'agriculture.

1. Prix pour celui qui auroit changé en bon pré ou en champ, tant de poses de vignes médiocres.

1. Prix pour qui par une culture réitérée, faite à propos & par d'autres attentions auroit sans *fumier* fait produire à une certaine étendue de vigne, la même quantité de vin, qu'une vigne de même qualité & étendue, en auroit produit avec le fumier.

1. Prix pour qui auroit extirpé & défriché

une certaine étendue de bois, dont le fond feroit bon pour des prés ou des champs, & en feroit valoir actuellement comme tels.

1. Prix pour qui auroit fermé une étendue de bois ruïné, ou éclairci & l'auroit femé fuivant la méthode que les expériences de M. De Buffon ont appris être la meilleure.

1. Prix pour celui qui aura trouvé une mine de tourbe ou de charbon de terre.

1. Prix pour celui qui auroit fait une plantation de tant de noyers en terrein convenable.

1. Prix pour qui auroit planté tant de châtaigners de même,

1. Prix pour qui auroit planté tant de mûriers.

1. Prix pour qui auroit élevé affés de vers pour avoir fait tant de foie.

1. Prix pour qui auroit eu tant de laine fine de fon troupeau.

1. Prix pour qui auroit tant de ruches, deux cent par exemple.

1. Prix pour qui aura découvert de la terre à potier ou autres propres à être travaillées.

1. Prix pour qui auroit trouvé la maniere d'augmenter la fineffe de la laine.

1. Prix pour celui qui auroit trouvé la méthode d'accélerer l'engrais de bétail & de le rendre moins coûteux.

Il eft d'autres prix que l'on ne diftribueroit pas toutes les années, par exemple, un pour celui qui introduiroit une nouvelle efpece de fourage fupérieur aux nôtres.

Un pour qui auroit trouvé la ſucceſſion de production qu'on peut tirer d'une terre de telle qualité, en la ſemant châque année & en variant les ſemences, tellement que le produit annuel fût toujours au-deſſus du moïen.

Un prix pour celui qui trouveroit le ſecret d'améliorer nos vins, de maniere à les rendre très-ſupérieurs à ce qu'ils ont été juſques ici.

Un prix pour qui ſaura faire reprendre ſûrement de bouture les arbres les plus utiles.

Un prix pour qui trouvera la culture & l'engrais propre à faire croître plus promptement les eſpeces d'arbres les plus utiles.

Un pour qui trouveroit la maniere de gouverner les jumens, afin qu'il y en eût moins de ſtériles.

Un prix conſidérable à qui découvriroit une mine de fer, une ſource de ſel, &c. Il eſt étonnant qu'on ne s'attache pas d'avantage aux recherches de cette eſpece, dans un canton ſi varié par les terreins, où les entrailles de la terre ne peuvent manquer de tréſors de plus d'une eſpece. Il faudroit perfectionner la ſonde, & offrir un prix pour qui l'auroit fait.

Afin de rendre l'annonce de ces prix auſſi générale que poſſible, afin d'inſtruire le cultivateur, de le mettre à même de profiter des nouvelles découvertes, de lui éviter des pertes, & de communiquer enfin à cet ordre de gens, les lumieres acquiſes par la méditation & l'expérience des philoſophes, je ne vois rien de plus propre que la publication annuelle d'un

almanach, qui contiendroit, 1°. à châque mois une indication courte des divers travaux convenables à la ſaiſon, ſelon qu'elle ſeroit ſéche ou humide, froide ou chaude, &c. & aux plantes ſuivant leur état.

2°. Le réſultat le plus précis des expériences qui ont réuſſi, & que le païſan peut mettre en pratique.

3°. Des découvertes importantes, ſur tous les objets d'œconomie dont les cultivateurs des diverſes claſſes pourront profiter.

4°. Une indication des remedes les plus efficaces pour les maladies communes au bétail.

5°. Des remedes ou recettes ſimples & ſûres, pour les différens accidens auxquels les païſans ſont expoſés, & pour les maladies auxquelles ils ſont le plus ſujet.

Enfin l'annonce des prix.

III. *Remede. Encourager le commerce.*

Mais l'abondance des productions que l'agriculture perfectionnée va nous procurer ſera inſuffiſante pour diminuer la miſere, & repeupler le pays. Comparons Geneve qui n'a qu'un petit morceau de terrein, & la Hollande prodigieuſement riche, & prodigieuſement peuplée, ſans vignes, ni champs, ni bois, avec l'Eſpagne fertile en grains, en vins & en beſtiaux, très-pauvre & très-dépeuplée. Quel con-

traste frappant; il ne l'est pas moins dans les causes qui le produisent. Rien de si connu que l'oisiveté de l'Espagnol de tous les ordres. Rien de plus laborieux que le Genevois & le Hollandois. Le commerce, les arts & les métiers tiennent tout le monde dans une action continuelle. Le travail est leur fond, fond certain parce que le débit est assuré, & le débit est assuré parce que la population est grande. Le nombre des gens riches y est beaucoup plus grand que par-tout ailleurs à proportion. Parce qu'ils ont beaucoup travaillé & parce qu'ils continuent, ils peuvent donner dans un grand luxe, & c'est le cas où il fait beaucoup de bien, sans faire beaucoup de mal. Ces exemples démontrent que le commerce peut fleurir dans un païs, sans qu'il en fournisse les matieres. Ce défaut n'est donc pas ce qui le fait languir dans le nôtre; *pourvu que la poste y arrive*, disoit un habile négociant à cette occasion, *je commercerois sur le sommet d'une montagne.* Sera-ce le manque d'argent? En partie mais non absolument; on a vu des fortunes commencées avec les plus petits fonds. Le travail, l'application, l'assiduité, la prudence, l'activité, la bonne conduite, voilà les vrais fondemens du commerce, & du succès; mais nous ne les avons pas encore, & déja nous avons le luxe destructeur, qui dans les autres païs est au moins la suite des richesses acquises par le commerce, & qui chez nous les précede.

En vain donc voudroit-on expliquer ce dé-

faut de commerce, par celui des matieres ou de l'argent. Des étrangers François refugiés nous ont fait voir encore la frivolité de ces raiſons. Pluſieurs au milieu de nous, & avec moins de ſecours, ſe ſont enrichis par ce moyen, & nous n'avons ſçu que leur porter envie, ſans les imiter. C'eſt préciſément dans ce qui nous manque, que je trouve des motifs au commerce. Moins un païs peut ſe procurer d'argent, par les matieres d'exportation, plus il doit chercher à s'en dédommager par le commerce des productions étrangeres. Moins un païs abonde par lui-même en argent, plus il faut s'attacher à en faire entrer par le ſecours de l'induſtrie. C'eſt le cas du nôtre, auquel par conſéquent le commerce devient plus néceſſaire qu'à bien d'autres, & ce qui rend cette néceſſité ſinguliérement preſſante, c'eſt ſur-tout la quantité d'articles d'importation.

L'établiſſement d'une banque où les ſujets de l'Etat pourroient ſeuls s'intéreſſer, ne ſeroit-elle pas un des moyens le plus propre à rétablir le commerce (*a*) ?

(*a*) Lorſque dans des mémoires auſſi intéreſſans que celui-ci, on nous préſentera des idées neuves, qui, ſans heurter l'autorité toujours reſpectable des loix & de l'ordre établi, ſe trouveront en oppoſition avec les principes que nous aurons généralement adoptés, on ſe fera une loi de ne point les retoucher, ſans appréhender que cette déférence pour des auteurs eſtimables nous expoſe à être chargés des conſéquences, qu'on pourroit tirer de telles propoſitions. Il nous a

Dans le dépériſſement actuel, un grand remede eſt ſeul capable de guérir un ſi grand mal.

Cette banque pourroit étendre les avantages du commerce, à tous les ordres de la patrie. Il n'y auroit pour cet effet, qu'à y recevoir depuis la plus grande, juſqu'à la plus petite ſomme, comme de quarante à cinquante francs. Par-là châcun prendroit part au commerce; les plus grandes affaires ſe feroient très-facilement par les grandes ſommes que produiroit la réunion de toutes les contributions. Une infinité de gens qui ne peuvent entreprendre aucun négoce faute de fonds aſſez conſidérables, ni trouver à s'aſſocier avec de riches négocians, qui ne veulent pas ſe charger des détails de ces petites ſommes, auroient par cet établiſſement une portion dans les plus grandes affaires, un moyen de faire valoir leur petit bien.

D'autres aſſez riches, mais ſans talens & ſans goût, ou trop pareſſeux, concourroient cependant au bien de la patrie, en contribuant par leur argent à l'aggrandiſſement du commerce. Ces deux ordres de perſonnes qui ne commerceroient jamais, ſans cet établiſſement, ſont compoſés d'un nombre prodigieux de particuliers, qui feront par ſon moyen, en quelque façon tous commerçans.

paru néceſſaire de renouveller cette déclaration à l'occaſion d'une piece approuvée, dont quelques détails cependant pourroient déplaire à des lecteurs dont nous honorons les lumiéres.

Il importeroit de concerter les entreprises avec toute la prudence possible, pour que la confiance fût parfaite, & le gain sûr. Pour cela il me paroît que la banque devra être régie par dix personnes de la plus haute capacité dans le commerce, & d'une probité reconnue, dont cinq de la partie Allemande du canton, & quatre du païs de Vaud, sous la présidence d'un seigneur de la souveraineté. Des quatre membres du païs de Vaud, un résideroit alternativement à Berne & correspondroit avec les trois autres restant au païs, pour les affaires de la banque, ceux-ci donneroient leurs voix par lettres. Il est certain qu'on ne peut se flatter d'un grand empressement à y mettre, qu'après quelques années de succès, & comme des fonds considérables sont indispensables, une avance à bas intérêt du souverain seroit décisif pour cet établissement. Qu'il me soit permis d'exposer les objets que je croirois devoir être sur-tout ceux de son commerce.

1°. Les matieres d'exportation que notre patrie fournit; les vins, les fromages, les toiles, jusqu'aux chevaux.

2°. Les matieres qui manquent à notre païs, dont il ne peut se passer; les huiles, les draps, les épiceries, les drogues &c.

3°. Toutes les choses qui seroient travaillées dans le païs.

Les directeurs des manufactures, & ceux de la banque prendroient entr'eux des arrangemens, dont l'avantage seroit réciproque; celle-ci se

procurant par l'étendue de ſon commerce, les matieres brutes à meilleur compte que les prémiers ne pourroient le faire, les leur remettroit à ce prix. Ce prémier bénéfice ſeroit d'abord pour les manufactures, qui le rendroient à leur tour à la banque en lui remettant les matieres préparées, au prix au-deſſous de la vente à l'étranger, dont le ſurplus ſeroit en gain pour la banque.

La banque favoriſeroit encore beaucoup le commerce des petits marchands détailliſtes du païs. Par des grandes ſommes, elle ſe verroit en état de faire des achats très-conſidérables, lorsque les matieres de débit chez nous ſeroient à bas prix, & de les remettre lorſqu'elles auroient réhauſſés, aux marchands, un peu au-deſſous de ce qu'ils les païeroient à l'étranger.

Elle réuniroit donc le double avantage, de procurer un profit honnête, à ceux qui y auroient placé leur argent, & cependant encore un profit aux marchands du païs, qui n'auroient pas été en état de faire de grandes emplettes au moment favorable.

La banque ne pourroit point vendre en détail, ni remettre aux particuliers, qui y auroient placé leur argent, des matieres de commerce, pour l'acquit de leur profit, ce détail ruineroit le commerce des petits marchands.

Cette banque ſerviroit donc 1°. à procurer à notre païs, les avantages généraux d'un commerce très-étendu, fait en grand dans pluſieurs branches; d'un commerce dans lequel on peut

faire les plus gros gains. 2°. De faire valoir l'argent de nombre de particuliers à très-gros intérêts. 3°. Elle ſerviroit d'établiſſement à quantité de jeunes gens du païs, qui y ſeroient néceſſaires, pour commis, ſécretaires &c.

4°. Elle accoutumeroit au travail, formeroit au commerce pluſieurs de nos jeunes gens déſœuvrés, & d'autres même qu'on pourroit y recevoir, comme éleves, ainſi que les négocians en reçoivent chez eux. Nombre de peres qui envoyent leurs enfans en apprentiſſage dehors de la patrie, d'où la plûpart ne reviennent plus, les envoyeroient à la capitale, où ils ſeroient plus près d'eux.

5°. Pluſieurs particuliers au bout de quelques années ayant retiré leur capital doublé, ou triplé, ſe trouveroient au moyen de cet accroiſſement en état de faire un petit commerce par eux-mêmes.

Elle arrêteroit & fixeroit ainſi nombre de nationaux, en leur fourniſſant du travail, & en faiſant entrer beaucoup d'argent.

De tous les commerces, celui qui procure l'exportation des productions du païs, eſt évidemment le plus avantageux, les toiles, les beſtiaux, les chevaux, les fromages, & le vin, ſont preſque les ſeules que le nôtre fourniſſe à l'étranger. Il faudroit donc s'attacher à perfectionner le blanchiſſage, à multiplier les chanvres & le lin. Des prix un peu conſidérables ſeroient très-propres à cet effet; c'eſt par cet expédient ſimple & facile que la ſociété des arts, d'agri-

culture & du commerce de Londres a si bien réussi, pour leur avancement.

On pourroit en proposer, pour la découverte des sources & des eaux, les plus propres au blanchissage, pour celui qui trouveroit quelque méthode ou secret de donner un plus beau blanc, un blanc lustré à la toile, en diminuant le moins que possible sa force; un autre pour qui trouveroit l'engrais propre à donner plus de finesse & de force au chanvre, ou la méthode de le travailler rélativement à ce double objet.

Quant aux bestiaux, il me paroîtroit aussi nécessaire de donner un prix, au commerçant dans ce genre, qui auroit dans le cours d'une année, vendu le plus de pieces à nos voisins.

L'article des vins est digne de l'attention particuliere du souverain, ce seroit une affaire capitale pour les propriétaires des vignes, pour les pauvres vignerons, pour les commerçans, qu'ils eussent un débouché dans l'étranger. J'y vois encore un autre avantage, c'est que la quantité en étant beaucoup moindre dans le païs, renchériroit, le païsan en boiroit moins. Ce seroit peut-être le meilleur moyen, de le guérir un peu de l'ivrognerie. (*a*) Mais nous ne devons attendre l'exécution d'un projet si important que de notre souverain, qui peut seul traiter avec quelque puissance, pour un objet

(*a*) Il y a bien des villes, qu'on pourroit corriger en partie, par des moyens physiques plutôt que par des moyens moraux ou civils.

aussi considérable. Les sujets pourroient y contribuer un peu en cherchant les moyens d'améliorer leurs vins, ils sont jusques à present bien éloignés d'entendre là-dessus leurs vrais intérêts, puis qu'on n'a jamais fumé plus considérablement les vignes. J'ai proposé un prix rélatif à cet objet.

Quant aux matieres d'importation, dont on ne peut se passer, & qui font sortir tant d'argent du païs, la banque servira très-utilement à prévenir la sortie d'une grande partie de cet argent. Un exemple éclaircira ma pensée. Soit le sucre à 8. sols la livre. Que la banque en achete pour deux cent mille livres. Ce sera cinq cent mille livres pesant. Cette denrée montant à 16. s. Si la banque la vend en gros aux marchands détailliſtes à 12. s. son profit sera de - - - 100 milles livres.
Les marchands le pouront donner à 14. sols & y gagner 50 milles livres.
& les particuliers au lieu de le payer 16 s. ne le payeront que 14. gagneront - - 50 milles livres.

Voilà donc deux cent mille francs restés dans le païs pour ce seul article qui en seroient sortis, si la banque n'existant pas, les marchands le faisoient venir de l'étranger après qu'il auroit réhaussé. C'est d'une banque seule qu'on peut attendre cet avantage par deux raisons. L'une qu'aucun particulier ne réuniroit d'aussi grands capitaux; l'autre que quand cela pourroit même avoir lieu par des avances de quelques-uns; ils

chercheroient à gagner autant qu'ils pourroient & ne donneroient point aux marchands de détail avec un rabais tel que j'ai proposé, & tel que je crois qu'il devroit être pour le plus grand bien du païs, or ce plus grand bien doit être l'objet de la banque. Il faudroit en effet que par son institution, elle dût remettre aux marchands du canton, les marchandises à un prix au-dessous de ce qu'elle en pourroit tirer même en les vendant à l'étranger. Et on devroit bien prendre garde qu'avec le temps elle ne perdît de vue l'objet essentiel & primitif de son institution, qui est de faire fleurir le commerce en général & non le sien en particulier, de procurer le plus grand bien qui en peut résulter, pour le plus grand nombre de personnes, & non pour celle seulement qui lui auroit fourni les fonds. Je finis. Je devois montrer la nécessité du commerce pour la répopulation du païs & indiquer quelques moïens principaux de le rétablir, & non en écrire un traité. Je n'insisterai donc point sur l'utilité de la meilleure construction des grands chemins dans un terrein aussi inégal, aussi montueux, aussi mauvais que le nôtre, où l'on manque de la commodité inestimable des rivieres & des canaux pour le transport des marchandises à peu de frais, ni sur les avantages de l'établissement d'un port considérable sur le lac Léman. Mais je ne puis me dispenser de lever l'objection suivante

Objec-

Objection.

Comme les meilleures choſes ont des inconvéniens, on dira que l'établiſſement d'une pareille banque, nuira au commerce des grands négocians, & empêchera toute entrepriſe à ceux qui en auroient eu les moïens. Comparons ce mal avec les autres avantages de la banque.

Celui qui auroit entrepris un négoce, pourra placer ſes fonds dans la banque; ſuppoſons qu'il n'en tire pas un bénéfice auſſi conſidérable, que s'il les faiſoit valoir lui-même, ce négociant ſera moins riche qu'il n'auroit été, il eſt vrai. Mais un plus grand nombre de particuliers, le ſeroient d'avantage, par l'établiſſement de la banque, qui fera valoir leurs petits capitaux à gros intérêts. Il faut chercher le plus grand bien. C'eſt ce qu'on peut ſeulement attendre des inſtitutions humaines, & non l'évitation de tout mal.

Je trouve le plus grand bien dans celle-ci: parce que le nombre des perſonnes à qui elle eſt utile ſurpaſſe de beaucoup celles à qui elle pourra être contraire; parce qu'il eſt beaucoup plus néceſſaire au bien être de nombre de gens mal partagés de la fortune, que leur petit fond prenne de l'accroiſſement, qu'il ne l'eſt à un déja riche, de le devenir d'avantage, & que ce ſont les riches ſeuls qui pouvant entreprendre un grand commerce ſouffriroient de celui de la banque; les négocians devroient auſſi ſe

nuire, mais les objets du commerce ſont en ſi grand nombre, leur conſommation eſt ſi étendue, que cet inconvénient n'eſt que peu ou point à craindre.

Pour réſumer cet article d'une maniere directement rélative à notre objet, le rétabliſſement du commerce dans notre patrie par quelque moyen qu'il s'opere, contribuera de la maniere la plus efficace à la répopulation. J'ai fait voir qu'il augmentera la maſſe de notre argent & ſa circulation, la miſere diminuera d'autant & avec elle l'éloignement au mariage, le motif à l'expatriation. Quand le commerce eſt en vigueur, une infinité de païſans ont une infinité d'occaſions de gagner d'avantage, les voituriers, les portefaix, les réparateurs des grands chemins, les charrons, les maréchaux &c. &c. Le citoïen qui a des fonds peut mettre à les améliorer le profit de ſon commerce, le païſan, ce qu'il gagne par ſes voitures &c.

Ainſi le commerce favoriſe l'agriculture, & contribue encore de cette maniere à diminuer la miſere. Quand il y a des gens du peuple mieux nourris, on peut toujours attendre quelques enfans de plus.

L'homme qui ſe voue au commerce ne peut ſe paſſer d'une femme. Je dis pour le beſoin de ſon ménage. Son travail, ſes expéditions le demandent tout entier, & ſouvent il a beſoin d'une aide, ſa femme en eſt encore un tout

trouvé, elle ſaura peſer, compter, livrer, recevoir & elle doit ſavoir écrire.

Les manufactures.

Après la liberté accordée à tous les étrangers de venir habiter parmi nous, les manufactures ſont le moïen le plus efficace ſans comparaiſon d'aucun autre de repeupler le païs, d'y faire fleurir le commerce, d'arrêter la ſortie de l'argent.

Je ſais qu'on m'objectera „ Quand tous les „ avantages ſeroient encore plus grand. On „ a tenté pluſieurs fois d'en établir, on en a „ été pour les frais, la main d'œuvre eſt trop „ chére, nous manquons de matieres. Mais avant que de répondre & de faire voir qu'il eſt poſſible d'établir des manufactures, il eſt dans l'ordre d'en montrer la néceſſité & les avantages en détail.

1°. Elles occuperont plus de monde que le commerce, ou que l'agriculture, une ſeule manufacture étendue, aura dequoi fournir à 3 ou 400 ouvriers, un laboureur ſeul peut cultiver 10 à 12 poſes de terre, un commerçant s'enrichit ſur la ſimple variation des marchandiſes. Mais tout le produit des manufactures eſt fondé ſur l'ouvrage des mains, ou des bras, & proportionnel à leur nombre. Elles demandent donc beaucoup de monde. Elles ſervent puiſſamment à repeupler un païs.

2°. Elles retiendront les nationaux dans le païs, par l'occupation, & par le gain.

3°. Elles attireront l'étranger. On a vu l'établissement d'une manufacture attirer à lui & dépeupler tous les environs de dix lieues à la ronde. Le travail est moins pénible que celui des terres ; on est à l'abri des injures de l'air. On est païé comptant, l'ouvrier n'a point à craindre de perdre le fruit de son travail, par la grêle, la mortalité, la sécheresse, &c. Il est certain de son gain, il peut travailler en tout temps, pas un jour de perdu s'il veut ; les ouvriers sont plusieurs ensemble en société. Que de motifs ! Que d'attraits, pour un nombre infini de gens, aux nationaux pour rester, aux étrangers pour venir !

4°. Elles fourniront un travail facile aux enfans dans un âge, où trop foibles pour celui de la terre, ils sont à charge à leurs peres. Elle servira donc à soulager le cultivateur de l'entretien de ses enfans, à donner de bonne heure à ceux-ci le goût du travail.

5°. Quelques-unes fourniront encore de l'occupation, soit à des cultivateurs trop âgés pour continuer le travail des terres, à des gens valétudinaires, qui ne peuvent travailler à la rigueur du temps, à des soldats vieux ou estropiés.

6°. Les manufactures rassemblent des hommes, des femmes, des enfans. La réunion des deux sexes occasionera des mariages d'autant

plus facilement qu'une femme peut y rester avec son mari, & y placer ses enfans de très-bonne heure.

7°. Elles favoriseront encore les mariages & la population, en ce que comme j'ai dit, offrant une place aux enfans, on ne craint pas de s'en trouver chargé, & l'on se marie, & l'on en fait.

8°. Les manufactures favoriseront extrêmement le commerce. Notre païs ne fournit pas un grand nombre d'articles d'exportation, & les productions de cette espece sont sujettes à manquer, par la quantité ou la qualité dans certaines années. Les manufactures fourniront au contraire à un débit toujours égal, & qu'on pourra augmenter à volonté; le grand commerce des Genevois consiste en ouvrages d'horlogerie, & d'orfévrerie qui se travaillent dans leur ville.

9°. Les manufactures arrêteront chez nous une grande partie de l'argent qui en sort. Tout celui qui sert à payer la façon de la préparation des choses travaillées & manufacturées par l'étranger.

10°. Bien plus, elles feront entrer l'argent de l'étranger, dès que nous serons parvenus à préparer & à travailler des matieres d'une maniere supérieure en beauté & en bonté. S'il sort cent mille livres pour les matieres brutes, il en rentrera le double par les mêmes matieres manufacturées.

11°. Elles seront le soutien de l'agriculture,

en fournissant des consommateurs à ses productions, & au cultivateur, les choses dont il a besoin, à meilleur compte que l'étranger.

Je vais maintenant répondre aux objections, ou du moins éclaircir les difficultés. Cinq choses sont nécessaires pour l'établissement des manufactures. Les matieres, les ouvriers, un directeur ou entrepreneur habile, de l'argent, le débit.

Un païs peut manquer des trois prémieres, sans que pour cela il soit impossible d'y établir des manufactures ; on les fait venir de l'étranger. Le comté de Neufchatel nous touche, il n'a pas plus de matieres propres aux fabrications que le canton ; & il a des fabriques très-florissantes. Le Czar n'a point fait produire à la Moscovie, ce qu'il falloit aux manufactures, mais il a attiré des étrangers habiles & très-entendus dans les opérations. Voilà comment il a réussi ; & c'est par le contraire que les entreprises de même espece dans notre païs, ont échoué. Car seroit-ce à une impossibilité physique inhérante à notre patrie, que nous serions forcés d'attribuer leur chûte qu'on allégue comme une preuve de cette impossibilité. Avant que de se persuader une si triste vérité, il faut examiner si elle est bien prouvée, examiner toutes les autres causes qui auroient pu produire le même effet, le défaut d'habileté & de connoissance dans les entrepreneurs, raison très-naturelle, jointe au manque de fonds suffisans : j'ai beau chercher s'il peut

y avoir pour ma patrie des causes particulieres, capables d'empêcher absolument ces sortes d'établissemens d'y fleurir, j'ai le bonheur de n'en trouver aucune; peut-être que les personnes qui le croyent encore, n'en trouveroient pas plus que moi, si elles vouloient bien l'approfondir. Quelquefois les plus philosophes fondent leurs opinions sur certaines idées vagues, qui se réduisent à rien par l'examen.

Mais si l'on considere combien les commencemens de toute entreprise, sur-tout d'une entreprise nouvelle, & la prémiere dans un païs sont difficiles & délicates, & particuliérement ceux d'un établissement composé d'autant de parties, fondé sur l'assemblage & le mouvement de tant de machines, sur des opérations très-differentes pour la même matiere, sur le nombre d'ouvriers qu'il faut occuper différemment, quoiqu'en même tems, sur la précision nécessaire au mouvement de ces machines, l'exactitude aux opérations, l'attention & le soin aux ouvriers pour réussir; si l'on considére combien le plus petit obstacle est puissant pour arrêter, sur-tout dans les commencemens, combien une manufacture embrasse de détails, on jugera aisément de la grande nécessité qu'une entreprise de cette espece aït un directeur de la plus haute capacité, &des qualités qui doivent se trouver en lui. Connoissance parfaite de toutes les pieces, de leur nombre, de leur proportion, position, action, du nombre des ouvriers, de la qualité des matieres propres à

être préparées ou travaillées, de celles qui outre les machines servent encore à cette préparation, comme des couleurs, &c. activité pour tout, attention pour bien voir. Quand un entrepreneur auroit les matieres, l'argent, les ouvriers, si ces qualités lui manquent, qu'on n'espére pas de voir réussir l'entreprise. Je suis convaincu que si l'on vouloit approfondir les causes qui ont fait échouer les manufactures, dont la chûte sert d'argument contre de nouvelles, on les trouveroit dans les défauts d'habileté, de capacité, de bonne conduite des directeurs, ou le manque de fonds suffisans.

Les manufactures sont d'une nécessité si absolue pour retenir l'argent dans un païs, dont il sort déja pour tant d'autres articles; le commerce en a un besoin si indispensable pour se soutenir, dans un païs où le nombre des articles d'exportation est si petit; elles sont si éminemment utiles à la répopulation; si particuliérement propres à tirer de la misére, qu'on ne sauroit trop s'assurer de la possibilité de leur établissement dans notre païs.

Comme les commencemens des choses les plus aisées sont toujours difficiles, qu'il importe pour le succès des établissemens que les prémiers essais soyent heureux, si pour celui des manufactures, on débutoit par quelqu'une qui fût simple, pour laquelle il ne fallût pas des machines d'un jeu trop compliqué, ou qui demandât une trop grande justesse, dont les matieres qui y recevroient leur préparation, au-

roient un débit aſſés prompt, mais ſur-tout qu'on choiſît avec ſoin un praticien conſommé pour diriger l'entrepriſe, j'oſe aſſurer qu'en ce cas, le ſuccès ſera certain & décidera du ſort de notre patrie, rélativement aux manufactures : le point eſſentiel étant de s'aſſurer que leur établiſſement dans le païs, que les mauvais ſuccès précédens ont rendu au moins douteux, & qu'une bonne direction rendra certain, eſt poſſible. Mais qu'il me ſoit permis de dire, que ſans le ſecours d'une avance ſuffiſante pour ſoutenir l'entrepriſe, juſqu'à ce que le débit ait payé les frais, il ne faut eſpérer aucun ſuccès. Je l'ai dit, l'argent & le débit, ſont deux choſes néceſſaires, l'une pour entreprendre, l'autre pour ſoutenir l'entrepriſe.

Dans les grands Etats & ſur-tout dans les grandes villes, le débit intérieur de toutes choſes, eſt d'abord ſi conſidérable qu'il paye bientôt les frais des entrepriſes. Elles peuvent donc ſe paſſer juſqu'à un certain point d'être encouragées par le ſouverain; dans un Etat reſſerré elles ont un beſoin indiſpenſable de ſon ſecours, & d'un puiſſant ſecours, de ſecours de toute eſpece, de ſecours continués; s'il manque, s'il n'y en a point à eſpérer; qu'on n'eſpere pas non plus de voir aucune entrepriſe réuſſir; ou s'il eſt donné, mais d'une maniére inſuffiſante pour la quantité ou pour le tems, toute entrepriſe tombera, & le ſecours ſera perdu avec elle.

Notre position est telle que les secours de notre souverain, ses avances, les encouragemens de toute espece, en argent, en privileges, en ordonnances, sont les seules choses capables de procurer des établissemens de manufactures & de métiers, de faire fleurir le commerce & l'agriculture : ce sont dans la situation de l'Etat, les seuls motifs, les seules espérances aux grandes choses rélatives aux trois objets que nous venons de nommer ; puisque, comme je l'ai dit, les espérances ne peuvent être fondées sur l'étendue d'un débit prompt dans le païs, & que ce débit étendu ne pouvant avoir lieu que par l'exportation dans l'étranger, il faut un tems considérable avant qu'il soit établi, & que pendant ce tems l'entreprise demande une continuation de frais & d'avances, que nul particulier n'est en état de soutenir, & vraisemblablement aucun des étrangers qui viendroient s'établir chez nous.

Arts.

Le Suisse a du génie, du talent pour la méchanique ; s'il y avoit dans notre canton des maîtrises (pour ne pas dire deux académies) une dans la partie Allemande, & l'autre dans le pays de Vaud, conduites par des gens experts dans châque art & métier, tous ceux qui se sentiroient du goût pour la méchanique ou des talens pour les ouvrages de l'art, s'y rendroient. Ils y trouveroient tous les instru-

mens néceſſaires, châcun pour y exercer l'art qui lui convient, & toutes les matieres propres à ſon travail.

Cet établiſſement réuniroit donc les deux avantages requis pour arrêter dans le païs, les compatriotes en aſſés grand nombre qui ſe trouveroient avoir des diſpoſitions pour les arts. Il ne faut pas douter qu'il ne fît même paroître quantité de jeunes gens, dont les talens reſtent enfouïs faute de ſecours & de travail. On auroit facilement au dehors le débit de toutes les machines, & autres choſes exécutées dans ces atteliers, ce qui feroit auſſi entrer de l'argent dans le païs.

Le commerce des inſtrumens, des machines, &c. ſeroit remis à des perſonnes de confiance, & les profits appliqués à des prix pour l'encouragement des éleves, afin d'étendre de plus en plus cet établiſſement, & lui donner plus de conſiſtance & de perfection.

On y verroit ſans doute aborder des Suiſſes de divers cantons, ce qui concourroit à la population.

Sans l'horlogerie, la méchanique, la partie la plus peuplée du comté de Neufchâtel, ſeroit peut-être déſerte.

Sciences.

L'établiſſement de quelques chaires de plus, dans quelques villes, à Lauſanne en particulier, ſerviroit encore à attirer des étrangers, à re-

tenir des nationaux. J'en trouve quatre qui nous manquent & qui nous ſeroient utiles. Une pour la phyſique expérimentale & les mathématiques, une ſeconde pour l'anatomie & la médecine, la troiſieme d'hiſtoire naturelle & de chymie, la quatrieme enfin, pour les langues vivantes l'Allemand & l'Italien en particulier, langues indiſpenſables pour le commerce, que tant de jeunes gens, qui s'y deſtinent, n'iroient plus alors apprendre hors de leur patrie, & que même des étrangers, viendroient apprendre chez nous. Par cette raiſon, une chaire de cette eſpece, me paroît auſſi néceſſaire que celle de Grec ou d'Hébreu.

Un certain nombre de chaires différentes, avec des appointemens moins forts, ſera plus utile qu'un plus petit nombre avec des penſions plus conſidérables. Cette variété attirera plus d'étrangers. Il eſt clair que s'il en vient dix pour étudier la phyſique, & qu'on ait outre cela une chaire de langue vivante, & il en viendra dix autres pour cette étude, qui ne ſeroient pas venus ſans cela.

Par l'augmentation que je propoſe, les nationaux auront un plus grand nombre de places à attendre, de perſpectives du fruit de leurs études.

Les étrangers s'attirant réciproquement, plus il y aura de chaires différentes, plus il en viendra à proportion; s'il vient quarante jeunes gens pour étudier ſous quatre profeſſeurs, il

en viendra plus de quatre-vingt, si nous avons huit chaires.

Sur le nombre d'étrangers, plusieurs demanderont des leçons particulieres, pour lesquelles ils payeront, ce qui dédommagera le professeur de la modicité de sa pension fixe, que je réduis à six cens livres, afin que nous puissions en avoir un plus grand nombre, & avec elles les avantages qui en résultent.

Il seroit essentiel que ces professeurs possédassent le talent d'enseigner; il est rare, & c'est précisément celui qu'il faut pour attirer l'étranger. Ce sera plutôt les rapides progrès des jeunes gens, que la célébrité de nos professeurs qui engageront les peres à nous envoyer leurs enfans. Je ne mettrois pas de comparaison pour l'avantage que notre patrie pourra tirer de ces établissemens, entre le grand savoir, & le savoir d'enseigner.

Pour cet effet, les examens de ces professeurs devroient consister, non dans des disputes, qui n'aboutissent souvent à rien; mais à donner des leçons sur plusieurs points différens des élémens qu'ils doivent enseigner, à les donner à nombre de jeunes gens différens d'âge, de conception, autant que possible, pour juger de leur habileté à présenter les mêmes objets sous différentes faces, à discerner & choisir les plus propres à faire appercevoir la vérité, & la faire goûter aux différens génies.

Que les professeurs en physique, s'attachas-

ſent ſur-tout à la méchanique, lorſque leurs éleves ſeroient avancés & qu'ils leur auroient expliqué en partie, & en partie fait trouver d'eux-mêmes la conſtruction de quelques machines, ils leur donneroient des problêmes de pratique, des opérations à exécuter par les machines d'abord ſimples, puis plus compoſées, pour leur former le génie, qui pourroit leur faire imaginer avec le tems des machines ſimples, utiles aux arts, à l'agriculture & aux manufactures.

Accoucheuſes.

Pour arrêter la dépopulation, il faut en troiſieme lieu arrêter par tous les ſecours imaginables, les pertes que notre païs fait par la mort. Et d'abord ſauver l'homme dans ſa naiſſance, en ſe procurant d'habiles accoucheuſes ou accoucheurs, dont la plûpart de nos villes & Lauſanne entr'autres manquent. Nous n'en avons point de penſionnées du magiſtrat, & en titre d'office; c'eſt un défaut de police affligeant, il devroit loin d'en manquer, y en avoir deux pour une.

On ne penſe qu'avec douleur au nombre de femmes qui pendant le cours d'une année périſſent elles ou leur fruit, dans des ſouffrances longues & terribles, que la ſociété perd des citoyens & des meres fécondes, tandis qu'il ne dépendroit que du magiſtrat de ſauver le plus grand nombre. Il y a déja tant de malheurs

inévitables, de maux incurables, l'homme périt en tant d'occasions, qu'on ne conçoit pas, que pouvant le sauver dans quelqu'une, on l'abandonne encore à la mort au prémier instant de sa vie.

Une sage-femme sauve deux personnes en même tems, elle en donne une de plus à la patrie, conserve une mere à des enfans déja nés, qui périroient peut-être si elle vient à leur manquer, une mere d'enfans à venir, une femme à son mari, je ne connois point d'art plus utile à la société générale & aux sociétés particulieres, utile à plus d'individus, dont l'objet soit plus important, c'est l'homme lui-même, le succès le plus étendu, les vivans & ceux qui doivent vivre.

Il conviendroit infiniment mieux d'avoir des accoucheuses. Que de femmes en qui le sentiment de la pudeur, leur fait renvoyer un accoucheur au péril de leur vie.

Pour rendre les sages-femmes plus actives, que leur pension fixe soit médiocre, mais qu'au bout de l'an, il leur soit donné tant par personnes qu'elles auront sauvées.

Puisqu'il est démontré qu'il meurt incomparablement plus d'enfans que d'hommes faits, ou dans l'âge de puberté, il faut donc s'attacher sur-tout à écarter la mort à cet âge. Les sages femmes qui se présenteront pour être reçues, doivent être examinées par les plus habiles médecins, sur les connoissances qu'elles peuvent avoir dans la maniere de gouverner

les enfans, leur éducation physique, la nourriture, l'habillement, l'exercice, &c. examinées, sur les connoissances qu'elles ont des maladies communes à cet âge, de leurs symptomes, remedes; que celles qui seront reçues aillent pendant un an chez le médecin prendre des leçons sur les maladies de l'enfance. Qu'elles le consultent dans la suite sur les cas embarrassans.

Si les médecins du païs étoient chargés par le souverain de composer un traité exprès sur l'éducation physique des enfans à la portée de tous les peres & meres, comme est l'*avis au peuple*, l'ouvrage ne seroit ni volumineux, ni cher, ce seroit un secours de plus. Quand il ne sauveroit châque année que dix enfans dans tout le canton, les frais seroient payés à gros intérêts.

Inoculation.

Après avoir arraché à la mort les hommes dans leur naissance, & dans le tems où elle en détruit le plus, nous avons encore un moyen d'en sauver plusieurs, dans un âge où ils seroient des citoyens faits, en leur épargnant une maladie, dont aucun ne peut presque se garantir, & qui de quatre en tue au moins un.

Il est mort depuis 1746-1763 dans l'hôpital fondé à Londres, * par la petite vérole na-

* Ce calcul est tiré mot à mot des Anglois où il

turelle

turelle une perſonne ſur quatre, & même plus.

Et dans l'hôpital fondé pour les inoculés un ſur 343 pas tout-à-fait.

L'inoculation a donc conſervé 257 hommes à l'Etat dans le ſeul hôpital ; elle eſt donc un moyen très-efficace de prévenir la dépopulation. Plût au ciel que toutes ces cauſes fuſſent auſſi énergiques à nous enlever autant de monde, que la petite vérole, pourvu qu'elles euſſent toutes un remede auſſi ſimple, auſſi ſûr & auſſi efficace.

Puiſque tous les hommes doivent avoir ce mal dangereux, que le quart doit en mourir, & que nous pouvons les ſauver en la leur donnant ; hâtons-nous de le leur donner dans cet âge favorable, où le ſang a toute ſa pureté, où les paſſions ne peuvent troubler l'effet des remedes, où le régime n'eſt pas néceſſaire, l'éruption facile, le mal moins violent, comme c'eſt l'ordinaire, tout le reſte étant égal dans les ſujets foibles, &c. Quand le préjugé, qui, dans pluſieurs païs arrête la pratique de l'inoculation, n'exiſtera plus, les hommes auront de la peine à comprendre comment ils ont pu héſiter ſur un moyen de ſauver tant de milliers d'entr'eux, dont la certitude eſt mathématiquement démontrée. C'eſt un trait de barbarie, le plus inconcevable pour un ſiécle ſi éclairé, ſi peu ſcrupuleux. Avoir tous les jours ſous les yeux les exem-

eſt fondé ſur l'expérience, ainſi il ne ſçauroit être exagéré. Voyez Journ. des ſavans Janvier 1764.

ples du mal & du remede, se refuser à l'évidence de fait, laisser perdre ce qu'on a de plus cher, quand on est certain de le conserver, sera une chose incroyable, j'espere, à la fin de ce siécle.

Si l'on établissoit dans notre canton deux hôpitaux d'inoculation, un nombre de peres & meres du peuple, ne manqueroient pas d'y porter leurs enfans, ne fût-ce que pour profiter d'un établissement qui leur éviteroit les frais du médecin, quand ils sont attaqués de cette maladie.

Qu'on me permette un calcul très en gros de l'avantage qui nous en résulteroit contre la dépopulation.

Je suppose dans le canton 50 mille sujets portant armes, 25 mille ayant l'un dans l'autre un enfant tous les deux ans, c'est 12500. Je crois que mon calcul n'est pas fort.

A compter maintenant sur l'épargne de l'inoculation dans l'hôpital de Londres, je trouve que la petite vérole naturelle enleveroit par an à notre patrie, 3125 citoyens, & l'inoculation seulement 36. Profit pour l'Etat par an 3089 nationaux conservés.

Enfans trouvés.

Notre souverain a fait des loix sévéres, mais bien nécessaires pour prévenir la perte de ces enfans nés d'une passion illégitime, qu'une autre passion plus forte que la crainte de la mort, la honte, fait périr quelquefois ; me seroit-il

permis de faire un moment de réflexion là-dessus. Il est des maux qu'on ne peut éviter, que toutes les loix humaines n'empêcheront pas. N'y a-t-il pas des maisons de prostitution dans toutes les grandes villes de la chrétienté? Toute la sagesse du gouvernement peut seulement modérer l'excès de ces maux-là, & les tourner en bien, autant que la nature des choses & des hommes le permet. Je conviens que la peine de mort contre les meres dénaturées, pourroit prévenir celle de quelques enfans; mais je crains que nous n'en perdions pas moins de citoyens. Voici mes raisons. Le désir de se perpétuer est dans l'un & l'autre sexe le plus violent de tous les desirs. Il porte l'homme qui ne peut le satisfaire légitimement, aux excès les plus honteux, & les plus révoltans. Il triomphe chez les femmes de leur pudeur. Quand on eut envoyé aux Isles les filles d'une grande ville dévouées à l'ignominie & au crime, un crime plus abominable força la sagesse du monarque à faire revenir un moindre mal, à rendre de nouveaux objets à ces hommes dépravés. Nous ne verrons pas autant de filles grosses; mais la loi n'éteint pas le désir: les deux sexes chercheront à satisfaire celui-ci, en éludant celle-là, par des pratiques secrettes. La fin de la nature par le désir, & de la loi par la peine, sont la même & seront également manquées, l'intention du législateur excellente en elle-même sera trompée, & les per-

tes de l'humanité & de l'Etat toutes aussi grandes qu'avant la loi, par cette prémiere raison, elles seront ensuite plus considérables qu'avant, parce que les filles qui seront assez sages pour devenir enceintes, iront donner un citoyen à un autre Etat.

Il se fera moins de mariages, parce que le nombre des filles grosses étant moindre, il y en aura moins d'engagées par leur état à obliger les hommes à les épouser.

A dieu ne plaise que je croye qu'on ne doive pas sévir contre ce genre de vice ; mais si le but de cette sévérité, qui est de prévenir un mal, l'augmentoit, ne vaudroit-il pas mieux, même selon les regles du christianisme le plus pur, substituer un moyen moins édifiant en apparence & plus efficace en effet ; parce que cet effet sera la diminution du mal, non du moral, je l'avoue, mais du physique, celui-ci étant le seul que le gouvernement humain puisse prévenir parfaitement, il me paroît qu'il vaudroit mieux le prendre pour unique objet ?

Un hôpital où l'on puisse porter aisément des enfans sans crainte d'être jamais découvert, est ce moyen. Celui de Paris fait un revenu de 2000 hommes au moins à l'Etat. Quand le nôtre n'en donneroit que 200, ce seroit autant de plus que le souverain auroit pour sujets, la terre pour cultivateurs, les capitaines pour leurs enrôlemens.

Du ſervice.

Le Suiſſe a du courage, c'eſt-à-dire, des talens pour le militaire, il ne trouve pas les occaſions de l'employer chez lui, & à dieu ne plaiſe qu'il la trouve jamais. Il va la chercher chez l'étranger, ſi cette inclination eſt favoriſée par des avantages attachés à cette vocation. Il s'enrôle avec la plus grande facilité & à tout moment. Je doute que ſi en Angleterre, en France & ailleurs, on enrôloit pour l'étranger, il y eût un homme qui prît parti dans un ſervice extérieur, pour dix qui le prennent chez nous.

Delà il arrive que nombre de cultivateurs, de journaliers, d'artiſans ſont entraînés aux moindres ſollicitations, par les offres les plus légers, c'eſt le cas préciſément, où, comme on dit, peu d'aide fait grand effet.

L'on ne peut détruire le goût naturel du Suiſſe pour la guerre, il ſemble que ce ſoit un trait eſſentiel de ſon caractere, encore moins peut-on l'occuper dans ſa patrie, conformément à ce goût; mais il faudroit au moins ne pas lui donner des facilités de l'aller ſatisfaire au dehors, ne pas favoriſer ce penchant.

Il eſt abſolument néceſſaire de fournir des hommes aux puiſſances étrangeres, mais on peut diriger ſon choix ſur des ſujets moins précieux à l'Etat, que ne l'eſt un cultivateur,

quelconque, un garçon dans la vigueur de l'âge pour repeupler.

Il faudroit que l'homme établi ayant une famille à élever, des terres à cultiver, l'artisan pouvant vivre de son travail, ne puissent point être enrôlés, de même tout ouvrier engagé à travailler des terres, tout apprentif de maître de métier, ne pût point l'être non plus pendant le tems de son engagement.

Je dis qu'il faudroit que cela fût ainsi, au moins pendant que notre pays sera dépeuplé au point où il l'est.

Un cultivateur aura ses bleds prêts à couper, ou ses foins qui le sont déja, un autre sa vigne à labourer, & au moment qu'il veut faire ses ouvrages indispensables pour sa vie, & celle de ses enfans, on lui en ôte les moyens; il a nourri pendant six mois, deux ou trois ouvriers pour le précieux moment qui décide de tout le revenu de son année, pour lequel il a déja nourri & payé ces gens & on les lui ôte, on l'en prive après toutes les avances qu'il a faites, il perd ses frais, sa peine, sa récolte, sa nourriture & toutes ses espérances.

Car où trouvera-t-il d'autres bras? ils sont tous arrêtés depuis six mois, le pays est si dépourvu d'ouvriers, qu'aucun homme n'est vaquant, ainsi le désespoir le prend lui-même, & le portera peut-être à s'enrôler pareillement, & à laisser sa commune chargée de sa femme & de ses enfans ruinés par la perte de sa récolte.

Dira-t-on que le cas ne s'eſt pas vu? accordons-le. Mais qu'on nous accorde auſſi qu'il eſt immanquable dans l'état des choſes. Déja les ouvriers ſont ſans prix, tel qui n'a pas eu les moyens d'entretenir la moitié de l'année des ouvriers, eſpérant d'en trouver pour le moment le plus néceſſaire, n'en trouve pas, & riſque de perdre ſa récolte, tout comme celui à qui on les enleve.

On dira; ſi vous excluez tant de claſſes de l'enrôlement, qui reſtera pour y ſatisfaire. Cette queſtion prouve la dépopulation, & la néceſſité d'y remédier. Car ſi on prend les hommes indiſpenſablement néceſſaires à la patrie, que deviendra-t-elle ? en France en Angleterre on ne le feroit pas.

C'eſt un grand malheur qu'il n'y ait pas des gens de reſte pour le ſervice étranger ; mais c'en eſt bien encore un plus grand d'enrôler ceux qui ſont de la prémiere néceſſité.

La répopulation de notre pays eſt auſſi indiſpenſable pour le ſervice étranger que pour l'Etat. Et ceux des officiers qui même n'ont aucun bien fond dans la patrie, y ont le fond le plus néceſſaire pour eux, des hommes. Ils ſouffriront avec le tems de la diminution de ce fond, de la dépopulation, autant & plus qu'un terrien ſouffre de la perte du retranchement de ſes terres. Ils ſont donc très-directement intéreſſés à faire leurs enrôlemens de la maniere la moins nuiſible à la dépopulation

que possible, à laisser tous les hommes qui pourront leur en faire d'autres.

Calcul.

Paris renferme 900000 ames. Que le canton n'en ait que le tiers, n'est-ce pas mettre au plus bas : le nombre des enfans portés à l'hôpital des enfans trouvés est de 2100 par an au moins. Il devroit être pour notre pays de 700; mais plusieurs circonstances contribuent à le rendre beaucoup plus considérable à Paris qu'il ne le seroit ici à proportion, mettons le à 300

J'ai compté qu'à l'hôpital l'inoculation en conserveroit. 3000

Quand les sages-femmes ne sauveroient par an qu'une femme sur cent, & qu'il y en ait 30000 dans le pays, ce seroit 300, & d'abord ce seroit citoyens. 300

Et mettons encore que chacune de ces femmes qui seroient péries ne fasse qu'un enfant de plus outre celui qu'on a sauvé, ce sera encore. 300

3900

Que tous les autres moyens que je propose retiennent ou attirent seulement 1200 personnes par an, ce seroit environ 5000 citoyens de plus; quand ce ne seroit que 4000 que 2000 même, ne seroit-ce pas une population considérable pour un Etat de médiocre gran-

deur? n'y auroit-il pas de quoi fournir des recrues aux officiers, des domeſtiques, des ouvriers, des cultivateurs, des commerçans, des fabricans?

Réflexions.

Les moyens que j'ai propoſé, ne coûteroient pas tous enſemble autant au ſouverain qu'il paroît d'abord; la perte de la finance, de la naturaliſation ſera certainement un petit objet avec le tems, parce que ſi elle ſubſiſte, il entrera toujours moins d'étrangers. Le prêt à l'agriculteur; la dot de cent filles ſeront pris ſur le revenu d'une loterie; les avances pour la banque de commerce rentreront dans un petit nombre d'années. Celles pour les manufactures ne ſeront pas d'abord ſi conſidérables ſuivant mon plan, parce que l'on commenceroit par un eſſai dont on attendroit le ſuccès pour les multiplier, & que ce ſuccès rendroit une partie des avances. Les hôpitaux d'enfans trouvés & d'inoculation demanderoient ſeuls d'aſſés groſſes ſommes. Mais un ſouverain peut-il trop acheter des hommes, & il n'en eſt ſans doute aucun auquel ils ſoient plus précieux qu'à LL. EE. & en général à tous les cantons? Les traités d'une défenſe réciproque, des ſubſides ou d'autres avantages ſervent aux autres puiſſances, à ſe faire des alliés. C'eſt en donnant des hommes uniquement, que les Suiſſes forment & conſervent

leurs alliances, ils en ſont le maintien & la baſe. Pour exécution des traités, fournir des hommes continuellement en paix comme en guerre, & remplacer ceux qu'on a fourni; combien n'en faut-il pas?

La dépopulation eſt la gangraine de l'Etat, qui en gagne rapidement tous les ordres. Celle ſur-tout par la ſortie des nationaux, augmente dans la plus prompte progreſſion. C'eſt auſſi la plus funeſte, parce qu'elle fait perdre à la patrie les hommes actuels, & ceux qu'ils lui auroient donnés. Depuis quelques années, ce mal épidémique dévaſte notre pays. * On s'en eſt apperçu preſque tout d'un coup, au manque de domeſtiques, d'ouvriers, au réhauſſement de près d'un tiers de leurs gages & ſalaires. A un mal ſi violent, le plus prompt remede, eſt le meilleur remede. Une fois parvenu à un degré plus conſidérable, & il ne faudra pour cela que peu de tems, il ſera infiniment plus difficile, infiniment plus coûteux d'y remédier. Il faudra pour lors de grands moyens appliqués en grand & en nombre.

Tandis que moins de ſecours apportés ſans délai feront autant d'effet pour le moment.

Je dis ſans délai, d'autant plus que tous les ſouverains de l'Europe s'apperçoivent d'une dépopulation générale, & cherchent à en prévenir une plus grande. La France commence à tolérer les religionaires, peut-être que dans

* Le pays de Vaud.

un moment elle les rappellera. Notre pays en est rempli, nous leur devons l'induſtrie & le commerce, &c. Ils ſont paſſionnés de leur patrie; dès qu'un amour plus fort, celui de la religion, ne ſera plus un obſtacle, il ne faut pas douter qu'ils ne quittent la nôtre pour leur terre natale. Ils y pourront vivre à meilleur marché, commercer plus facilement, placer leurs enfans comme ils voudront. Pluſieurs nous quitteront donc ſûrement, aucun ne reviendra plus. Quelle différence pour la population!

Le Roi de Pruſſe, la Ruſſie, offrent des attraits aux étrangers de toute eſpece. Cette derniere puiſſance établit des manufactures, pour leſquelles elle invite de toutes parts. L'Angleterre par la conquête du Canada, produit une nouvelle cauſe de dépopulation. On s'accorde dans tous les Etats policés à porter l'agriculture au plus haut point de perfection, à étendre le commerce.

On établit des manufactures dans pluſieurs endroits, où il n'y en eut jamais, on donne des récompenſes, en un mot on met par-tout en vigueur les moyens les plus propres à procurer l'abondance, à exciter au travail, & par conſéquent à la population qui en eſt la ſuite. Il réſultera de-là néceſſairement, que l'Etat où ces moyens réuſſiront le mieux, dépeuplera auſſi bien vite, ceux où leurs effets ne ſeront que languiſſans. Malheur ſur-tout au pays où ils ne ſeront point mis en uſage. Il ne ſuffira pas

que l'agriculture ſoit ſeule encouragée, je l'ai prouvé par la comparaiſon de l'Eſpagne avec la Hollande. L'abondance des productions de la terre, eſt à charge à celui qui la cultive, s'il ne trouve pas d'autres perſonnes pour les conſumer, & ſi elles ſont le ſoûtien des manufactures, celles-ci le ſont à leur tour des cultivateurs. L'étude de l'agriculture à laquelle les hommes s'appliquent depuis quelques années, pour la prémiere fois, mais avec tant de ſoins en multipliant les productions de la terre, les rendant plus communes & d'un plus bas prix, facilitera & multipliera auſſi tous les établiſſemens qui occupent les conſommateurs de ces productions, & l'Etat où ils ſe formeront les prémiers attirera indubitablement les hommes de l'Etat qui en manque encore. Les cauſes qui dépeuplent notre pays, par la ſortie des nationaux agiront donc avec plus d'efficace dans le tems préſent, que dans tous ceux qui ont précédé, & s'il s'eſt plus dépeuplé en effet depuis quelques années, que précédemment, dans dix fois autant de tems, ce que je viens de dire, n'explique-t-il pas cette dépopulation, & celle encore plus prompte, que nous avons à craindre?

Je finis : j'ai aſſés d'amour propre pour ſouhaiter que cet eſſai ſoit trouvé bon; j'aime aſſés ma patrie pour ne pas ſouhaiter qu'il remporte le prix.

Imperii Robur & imperatoris majeſtas, &c.